

# A.V.A.

## BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE  
HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

N° 183

Septembre 2020



Fresque représentant une harpiste découverte à Arles, sur le site de la Verrerie, dans le quartier de Trinquetaille (1<sup>er</sup> siècle avant notre ère).

(© Rémi Bénali INRAP/MDAA)

# SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

## SOMMAIRE

- *ÉDITORIAL* page 1  
Par Vincent RAMON
- *LA RUBRIQUE DU MUSÉE BLEU :* page 3  
*LES DERNIÈRES RECHERCHES SUR LE SITE DE LA VERRERIE*  
Par Marie-Pierre ROTHÉ
- *L'ÉCOLE PORTAGNEL, HISTOIRE D'UN LIEU OUBLIÉ* page 23  
Par Michel BAUDAT
- *L'HISTOIRE AVORTÉE DU TRAMWAY D'ARLES*  
Par Christophe GONZALEZ
- *LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE* page 45
- *JEAN-MARIE MAGNAN (1929 - 2020)* page 53

### COTISATIONS :

De janvier à décembre : 30 euros  
(36 euros pour les abonnements hors de France)

À faire parvenir uniquement à :  
B.P. 10030 - 13633 Arles Cedex

*Permanence* : mardi et jeudi de 14 h à 18 h  
Espace Mistral, 2A boulevard Émile Combes ARLES

Entrée par le 2 rue Condorcet  
Tél/Répondeur : 04 86 63 62 21

*E-mail* : [ava.arles@club-internet.fr](mailto:ava.arles@club-internet.fr)

SITE INTERNET : [www.amisduvieilarles.com](http://www.amisduvieilarles.com)

## ÉDITORIAL

Dans les *Lettres persanes*, Montesquieu écrivait : « *Il n'y a que deux sortes de guerres justes : les unes qui se font pour repousser un ennemi qui attaque ; les autres, pour secourir un allié qui est attaqué.* » L'Histoire nous l'a bien appris : une guerre ne se gagne pas seul et dès lors le choix des alliés est primordial pour la victoire !

En cette période perturbée depuis des mois par la situation sanitaire, qualifiée même de guerre, et où les attitudes individuelles s'entrechoquent entre égoïsme et solidarité, il paraît important de rappeler quelques évidences apprises lors des derniers conflits mondiaux sur l'importance de l'union autour de valeurs communes ; si le terme d'allié s'applique plus à des épisodes conflictuels, le terme de partenaire a une connotation plus humaniste voire humanitaire, et semble plus adapté à des relations apaisées. De fait, hors l'usage qu'il peut en être fait pour la vie de couple, être partenaire signifie partager tout ce qui peut nous aider à réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés ensemble et, en ce sens, le mot convient parfaitement à la vie associative telle que nous souhaitons la mettre en œuvre aux AVA. Dans le total respect des statuts, des occasions de rencontres permettent régulièrement de tisser de nouveaux liens avec des structures diverses et dès lors de convenir avec leurs responsables que ces liens pourraient se transformer en partenariat. Un comité d'honneur, en mobilisant des personnalités d'expérience, participe aussi d'une sorte de partenariat ; et c'est l'ensemble de cette démarche d'alliance qui permet alors à l'association de prendre des initiatives et mener des actions plus performantes !

N'oublions pas qu'il y a peu, le Patrimoine a été un enjeu symbolique de la guerre au Moyen-Orient et en a subi de graves conséquences... et l'UNESCO, alliée de poids, a été présente pour alerter le monde ! À Arles les choses sont « naturelles » et le Patrimoine fait partie du quotidien et donc (théoriquement) de l'attention de tous... quoique les AVA ont pu avoir à certains moments le sentiment de manquer d'alliés pour amplifier l'écho de leurs alertes ! Aujourd'hui la quasi-totalité des acteurs culturels arlésiens a récemment affirmé « sa volonté de travailler ensemble, et de faire vivre le patrimoine arlésien par sa créativité et ses talents, » donc d'être de vrais partenaires et les AVA apporteront leur contribution à cette renaissance culturelle de la ville. Mais l'équilibre est encore fragile et l'annulation à Arles de l'édition 2020 des Journées européennes du Patrimoine appelle à la vigilance et la solidarité de tous, faisant de chacun des citoyens arlésiens un allié de sa ville ! En ce sens les Amis du Vieil Arles se réjouissent de fédérer la bonne volonté de leurs partenaires vers cet objectif !

Ainsi Sacha Guitry n'écrivit-il pas dans « Toutes réflexions faites » : « *Même au théâtre, j'ai l'espoir qu'on m'écoute — en regardant mes partenaires.* »

**Vincent RAMON**



**Halle de la Verrerie - xviii<sup>e</sup> siècle.**  
(© Marie-Pierre Rothé/MDAA/CD13/INRAP.)



## LA RUBRIQUE DU MUSÉE BLEU LES DERNIÈRES RECHERCHES SUR LE SITE DE LA VERRERIE

*Nous reprenons le cours de « la rubrique du musée bleu », qui avait été consacrée de mars 2018 à septembre 2019 (bulletins nos 174 à 180) à l'histoire du chaland Arles-Rhône 3, en abordant le compte-rendu des dernières recherches effectuées entre 2013 et 2017 sur le site de la Verrerie de Trinquetaille et que nous n'avions pas traitées.*

*Nous remercions Alain CHARRON, directeur par intérim du musée départemental Arles antique, et Marie-Pierre ROTHÉ, archéologue au musée, responsable du chantier de la Verrerie et rédactrice de ce texte, d'avoir accepté avec enthousiasme la publication de celui-ci dans notre bulletin.*

*À l'instar du site du musée (dont l'adresse est la suivante : [www.arles-antique.cg13.fr/mdaa\\_cg13/root/index.htm](http://www.arles-antique.cg13.fr/mdaa_cg13/root/index.htm)), de nombreuses références de liens vers des pages Internet conduisent à des textes et des vidéos qui viennent enrichir cet article et dont nous conseillons la consultation.*

Implanté en rive droite du Rhône dans la plaine alluviale, le site, propriété de la ville, occupe une parcelle préservée de l'urbanisation environnante où subsistent une verrerie du XVIII<sup>e</sup> siècle et ses bâtiments annexes. Les recherches au sein de ce quartier résidentiel antique ont repris entre 2013 et 2017 sous la houlette du musée départemental Arles antique. Elles ont révélé des niveaux d'occupation précoces (première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. n.è.) jamais atteints dans ce quartier avec notamment la découverte de la maison de la Harpiste dotée d'enduits peints exceptionnellement bien préservés. Ces fouilles ont également permis de compléter nos connaissances sur les maisons plus récentes de la fin du II<sup>e</sup> siècle ap. n.e. mises au jour dans les années 1980 et en particulier sur la *domus* d'Aiôn.

### LA VERRERIE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Le site doit son nom à une verrerie implantée au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Fondée en 1782, la verrerie a fonctionné jusqu'en 1809 en se consacrant presque exclusivement à la production de bouteilles de verre noir destinées au transport et à la conservation de denrées alimentaires. Au cours de son fonctionnement, la manufacture s'est dotée de différents espaces de travail et de vie. La grande halle, encore visible aujourd'hui, accueillait le four de fusion. On la reconnaît à son plan carré et ses arcs en plein cintre divisant l'espace en trois nefs à la manière d'une église.

---

1. Foy D., Amouric H., La verrerie en noir de Trinquetaille à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Archéologie du Midi médiéval*, tome 2, 1984, p. 151-161.



**Jean-Maurice Rouquette sur le site de la Verrerie en 1992,  
préalablement à la dépose de la mosaïque d'Aiôn.**  
(© M. Lacanaud/MDAA.)



**Le site de la Verrerie en 1983  
avec au premier plan les  
mosaïques de la domus d'Aiôn.**  
(© M. Lacanaud/MDAA.)

La halle de la Verrerie, rare témoignage du patrimoine préindustriel, est protégée au titre des monuments historiques depuis 1987<sup>2</sup> et 3.

## **HISTORIQUE DES RECHERCHES SUR LE SITE**

### **1982-1984 : la découverte du site archéologique<sup>4</sup>**

Acquis par la ville en 1978, le site de la Verrerie, implantée à Arles sur la rive droite du Rhône, a fait l'objet de fouilles de sauvetage programmées à compter de 1982 en réponse à un projet de lotissement.

Trois campagnes, lancées sous la houlette de Jean-Maurice Rouquette, conservateur des musées d'Arles, ont porté sur une surface d'environ un hectare et ont révélé un quartier résidentiel mis en place à la fin du II<sup>e</sup> siècle de n.è. Trois, voire quatre riches maisons urbaines (*domus*) ont été identifiées. Elles sont agrémentées de bassins plaqués de marbre et possèdent un appareil décoratif opulent : sols mosaïqués, en *opus sectile* ou en béton de tuileau ainsi que des parois murales décorées de placages de marbre, d'enduits peints ou de stucs... L'une de ces *domus* a livré les mosaïques d'Aïôn et de Méduse aujourd'hui pièces maîtresses du musée.

Ces demeures, abandonnées aux alentours de 260 à la suite d'un incendie, ont fait l'objet aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles de récupérations avant que le terrain ne devienne une zone rurale restée vierge de constructions jusqu'à l'installation de la verrerie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **1988-1992 : la dépose des mosaïques**

Afin de préserver les mosaïques mises au jour, cinq d'entre elles ont été déposées sous la responsabilité de Patrick Blanc<sup>5</sup> entre 1988 et 1992 puis restaurées en vue de les intégrer dans les collections permanentes du musée départemental Arles antique.

---

2. <https://monumentum.fr/verrierie-trinquetaille-pa00081194.html>

3. Voir articles sur Internet :

[https://www.persee.fr/doc/amime\\_0758-7708\\_1984\\_num\\_2\\_1\\_1018](https://www.persee.fr/doc/amime_0758-7708_1984_num_2_1_1018)

<http://www.patrimoine.ville-arles.fr/document/verrierie-arles-amouric.pdf>

<http://www.patrimoine.ville-arles.fr/index.php?obj=edifice&idx=48&quartier=24&site=>

4. Sintès Cl., Les fouilles de la verrerie de Trinquetaille, dans Sintès Cl. (dir.), *Du nouveau sur l'Arles antique*, catalogue d'exposition, Musées d'Arles, (*Revue d'Arles*, 1), 1987, p. 80-84 ; Sintès Cl., Trinquetaille, les fouilles récentes, dans *Bulletin des AVA*, n° 68, 1989, p. 18-19 ; Rothé M.-P., Heijmans M., *Arles, Crau, Camargue*, Paris, AIBL (coll. CAG, 13/5), p.664-663.

Voir aussi <http://www.patrimoine.ville-arles.fr/document/verrierie-arles-archeologie-sintes.pdf>

5. Blanc P. = Dépose de la mosaïque de l'Aïôn, dans *G.A.A.*, 19, 1992, p. 2-7.



Maison de la Harpiste en cours de fouille, 2014.  
(© Rémi Bénali/MDAA.)



Découverte du premier visage peint, du 1<sup>er</sup> siècle av. n.è.  
(© Marie-Pierre Rothé/MDAA/INRAP.)



2013-2017 :

En 2013, dans le cadre d'un chantier d'insertion mis en place par la municipalité, le service archéologique du musée a réalisé le suivi du nettoyage puis du remblaiement du site qui avait été laissé à l'abandon 30 années auparavant. Cette opération de sauvetage urgent a permis notamment la découverte et la dépose d'une mosaïque géométrique polychrome et a révélé des niveaux d'occupation précoce (milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. n.è.). Ces derniers se caractérisent par des constructions dotées d'enduits peints dans un état de conservation exceptionnel. Cette dernière découverte a motivé la poursuite des recherches sur le site.

Entre 2014 et 2017, c'est à l'emplacement des somptueuses mosaïques d'Aïôn et de Méduse, découvertes en 1983 et déposées en 1988 et 1992, que se sont poursuivies les recherches pour appréhender, à 1,60 mètre sous celles-ci, des niveaux précoces jamais atteints dans ce quartier. Ces recherches ont été effectuées dans le cadre d'une fouille programmée pluriannuelle menée sous la responsabilité scientifique de Marie-Pierre Rothé (archéologue au musée départemental Arles antique). Les quatre campagnes de fouilles apportent un nouveau jalon à l'histoire de la ville. Elles sont portées par le musée départemental Arles antique avec le partenariat de l'Inrap et la contribution du CNRS, de l'Université de Provence et du Centre interdisciplinaire de conservation et restauration du patrimoine (CICRP), et la contribution précieuse d'étudiants en formation et de bénévoles investis et passionnés.

## UN MONUMENT PRÉ-ROMAIN EN RIVE DROITE

Les fouilles soulèvent la question du développement de la ville pré-romaine sur cette rive, considérée jusqu'alors comme vierge de construction avant les années 30 avant n.è. Ainsi, un monument doté de murs en grand appareil y a été mis au jour. Il se développe sur une surface minimale de 140 m<sup>2</sup>. Vraisemblablement démantelé préalablement à la mise en place – dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant n.è. – de la maison de la Harpiste, la date de sa construction reste à déterminer (*voir page 9*).

### LA MAISON DE LA HARPISTE, 1<sup>er</sup> siècle av. n.è.<sup>6</sup>

Cette demeure, baptisée ainsi en référence à l'un des personnages peints découverts dans l'une des pièces (*voir en page de couverture*), a été

---

6. Rothé M.-P., Boislève J., Barberan S., avec la coll. : Clément B., Fabre M., Françoise J., Gafa R., Genot A., Heijmans M., « La maison de la Harpiste et son décor à Arles (Bouches-du-Rhône) : nouvelles données sur l'occupation tardorépublicaine d'*Arelate* », Gallia, 74.2, 2017, p.43-76.

<https://journals.openedition.org/gallia/2185>

Rothé M.-P., Boislève J., 2017 : « Le site archéologique de la Verrerie de Trinquetaille ». Nouvelles données, *Monumental*, 2017-2, p. 70-73.





Ci-dessus : site de la Verrerie en cours de fouille, juillet 2017.  
(© Marie-Pierre Rothé/MDAA/INRAP.)

Ci-dessous : fouille d'un sol d'étage en briquettes  
(*opus spicatum*) de la maison de la Harpiste.  
(© Marie-Pierre Rothé/MDAA.)





**Monument en grand appareil, II<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> siècle av. n.è.**  
(© Alain Genot/MDAA/INRAP.)



Ci-dessus : maison de la Harpiste avec au premier plan son *atrium* et en arrière-plan les deux pièces fouillées en 2014 et 2015, 1<sup>er</sup> siècle av. n.è.

(© Marie-Pierre Rothé/MDAA.)

Ci-dessous : vue du bassin (*impluvium*) de la maison de la Harpiste.

(© Marie-Pierre Rothé/MDAA.)





mise au jour lors des fouilles menées de 2013 à 2017. Construite entre les années 70 et 50 av. n.è., elle se distingue par sa précocité, son caractère luxueux et son état de conservation remarquable.

Sa découverte renouvèle la question du développement de la ville pré-romaine sur la rive droite du Rhône, considérée jusqu'alors comme vierge de construction avant les années 30 av. n.è.

Cette maison, fouillée sur près de 105 m<sup>2</sup>, soit vraisemblablement moins du cinquième de sa surface, présente le plan traditionnel de la maison urbaine (*domus*) tardo-républicaine telle que la décrit au 1<sup>er</sup> siècle av. n.è. Vitruve dans son traité d'architecture antique. Une cour partiellement couverte (*atrium*) permet d'accéder à plusieurs espaces adjacents, dont quatre ont été perçus. La richesse des aménagements architecturaux et de la décoration met en évidence le luxe des lieux mais également l'importance du propriétaire installé dans une maison de type italique avant même la création de la colonie romaine (46 ou 45 av. n.è.).

Construite entre 70 et 50 av. n.è., la maison a eu une durée de vie limitée puisqu'elle a été détruite avant 40 av. n.è. Elle a alors été comblée par un remblai de près d'1,40 m d'épaisseur, qui, dans au moins deux pièces, a permis de préserver les parties inférieures des peintures encore en place sur les murs. Les niveaux de comblement, constitués des matériaux issus de la destruction, complètent notre connaissance d'une partie des élévations et du décor : briques de terre crue, partie supérieure des parois peintes, décor stuqué, plafond peint et sols. Des niveaux d'effondrement de sols et de parois peintes prouvent la présence d'un étage.

L'*atrium*, fouillé sur plus de la moitié de sa surface, possède une galerie dotée d'un sol en terre battue et de peintures murales. Au centre, un bassin peu profond est destiné à recueillir les eaux pluviales (*impluvium*). Constitué de blocs de pierre calcaire montés à joints vifs, il possède à son extrémité sud-est un puits. L'ouverture quadrangulaire (*compluvium*), ménagée au milieu du toit de l'*atrium*, constitué de tuiles plates (*tegulae*) et de tuiles rondes (*imbrices*), dirigeait les eaux de pluie vers le bassin tout en apportant de la lumière. Des plaques en terre cuite décorées de palmettes et de chiens, telles des gargouilles, ornaient le bord du toit.



**Plaques ornementales en terre cuite permettant d'évacuer les eaux de la toiture vers le bassin.**

(© Marie-Pierre Rothé/MDAA/INRAP.)



Paroi peinte mise au jour en 2014. Le décor ménage deux espaces différents : une antichambre et une alcôve, 1<sup>er</sup> siècle av. n.è.  
(© Julien Boislève/MDAA.)



Base de colonne reposant sur un podium.  
(© Julien Boislève/MDAA.)

Vue de détail d'un motif ornant l'alcôve.  
(© Julien Boislève/MDAA.)





Espace central de la maison, l'*atrium* dessert les pièces qui l'entourent. Deux d'entre elles ont été intégralement fouillées.

### DES PEINTURES À FRESQUE DIGNES DE POMPÉI, – 70 – 50 av. n.è.

Les décors peints à fresque de la maison de la Harpiste ont été mis au jour sur certains murs sur une hauteur de un mètre et recueillis de manière fragmentaire par milliers dans les remblais comblant la maison. Uniques en France, ils se rapprochent des peintures de deuxième style pompéien mises au jour en Italie à Pompéi, Herculaneum et Boscoreale. Cette découverte, qui souligne le luxe de la demeure, offre l'un des ensembles de peintures murales les plus complets connus en France pour cette période. Deux des pièces, intégralement fouillées, ont révélé les ensembles de peintures les plus complets.

**La première pièce**, d'une surface de 16 m<sup>2</sup>, a été fouillée en 20147. [Voir sur Internet ( <https://www.youtube.com/watch?v=xhobmsqiLkM> ) la vidéo de la campagne de fouilles 2014.]

Fermée à l'origine par une porte à deux battants, elle présente un sol en béton incrusté d'éclats de roches colorées. Elle correspond à une salle à manger (*biclinium* ou *triclinium*) ou à une chambre (*cubiculum*), comme le laisse penser le décor peint subdivisant l'espace. Conservé pour une des parois sur une longueur de 4,60 m et une hauteur de 1,10 m, ce dernier aménage dans la pièce deux espaces distincts, scindés par un piédestal fictif qui marque la division entre une antichambre et une alcôve, destinée à accueillir des banquettes ou un lit. Typique du deuxième style pompéien, dit « à paroi fermée », ce décor, d'inspiration architecturale très prononcée, cherche à créer l'illusion d'une riche construction en grand appareil et placages de marbre.

Dans une antichambre, le décor figure un podium mouluré à imitation de marbre gris qui supporte des colonnes jaunes placées au-devant de grandes dalles verticales (des orthostates) de même couleur et surmontées de rangs de blocs de grand appareil avec bossage fictif. Couronnées de chapiteaux de style corinthien, ces colonnes portent un entablement puis trois assises de blocs verts, jaunes et violets.

Dans une alcôve, le décor est de même inspiration, mais avec une polychromie beaucoup plus variée. Le podium est à bandes obliques aux couleurs vives et rehaussées de rosaces rouge bordeaux. Au-dessus, les orthostates sont peints en imitation de marbres colorés et sont séparés par des compartiments rouge vermillon, une couleur obtenue par l'utilisation du cinabre, un pigment parmi les plus chers du monde romain. Si ces

---

7. Boislève J., Rothé M.-P., Genot A. 2014b : « Arles : les exceptionnels décors peints d'une grande *domus* », *Archéologia*, 527, p. 20-27.



**Colonne et son chapiteau toscan  
encadrant un panneau  
rouge vermillon.**

*(© Julien Boislève INRAP/MDAA.)*



**Pied reposant  
sur un piédestal.**

*(© Marie-Pierre Rothé/  
MDAA/INRAP.)*



**Buste féminin.**

*(© Julien Boislève  
INRAP/MDAA.)*

décors se rattachent à un deuxième style de type architectonique tel qu'on le connaît ailleurs en France, ils présentent certains motifs méconnus ou très incomplets sur d'autres sites.

**La seconde pièce**, fouillée en 2015, occupe une surface de 17 m<sup>2</sup>.<sup>8</sup> [Voir sur Internet ( <https://www.youtube.com/watch?v=y7zGIdNtjxo> ) la vidéo de la campagne de fouilles 2015.]

Il s'agit vraisemblablement d'une salle de réception (*tablinum* ou *œcus*), comme l'indiquent son positionnement centré et ouvert sur l'*impluvium* ainsi que son décor extrêmement luxueux. Le sol en béton lissé est peint de bandes noires, dont l'une est crénelée, encadrant un motif central polychrome dégagé sur une petite surface. À ce sol d'inspiration grecque unique en France, s'ajoutent des parois peintes au décor d'architecture fictive accueillant des personnages de grande taille.

L'enduit est en place sur deux des murs de la pièce. Préservé sur une hauteur de 1 m et sur une longueur maximale de 4,65 m, il présente un podium fictif en imitation de marbre sur lequel reposent des colonnes qui scandent un champ rouge vermillon. Entre celles-ci, des piédestaux quadrangulaires sont visibles.

Sur les onze piédestaux estimés, prenaient place des personnages représentés en pied à une échelle avoisinant les trois quarts de la grandeur nature. Trois visages quasi complets ont été retrouvés, dont l'un appartient à une harpiste. S'ils n'ont pas été identifiés à ce stade de l'étude, d'autres fragments conduisent à envisager une représentation liée au monde bachique, thème parmi les plus récurrents de l'iconographie romaine.

Ce type de figuration de grande taille, appelé mégalographie, était jusqu'alors inconnu en Gaule sur des peintures du deuxième style pompéien. En Italie, les décors de ce type sont également peu nombreux puisqu'attestés seulement dans une dizaine de sites, parmi lesquels certaines des plus riches demeures du 1<sup>er</sup> siècle av. n.è., telle la villa des Mystères, à Pompéi.

### **Des peintures exceptionnelles**

La richesse des peintures murales mais également des aménagements architecturaux et de la décoration met en évidence le luxe des lieux, à une époque où l'ornementation peinte est réservée à une élite. Ces peintures constituent par ailleurs un jalon pour la connaissance de la diffusion du deuxième style pompéien en Gaule et confirment la présence d'ateliers de peintres probablement italiens.

Véritables trésors archéologiques, ces vestiges renouvèlent tout un pan de la recherche sur l'étude de la peinture antique (la toichographie)

<sup>8</sup>. Boislève J., Rothé M.-P., Genot A. 2015 : « Arles, splendeurs des fresques antiques », *Archéologia*, 538, p. 22-33.



**Ci-contre : plaque  
laissant deviner le  
corps du dieu Pan.  
(© Julien Boislève  
INRAP/MDA.A.)**

**Ci-dessous :  
personnages féminin  
et masculin de la  
mégalographie.  
(© Julien Boislève  
INRAP/MDA.A.)**





**La harpiste.**  
(© Alain Genot Marie-Pierre Rothé/  
MDAA/INRAP.)





Caisses d'enduits peints dans les réserves du musée.  
(© Marie-Pierre Rothé/MDAA/CD13.)



et viennent enrichir encore les collections du musée départemental Arles antique. La quantité de matériel recueilli et le fort potentiel de remontage, attendu pour les années à venir, devraient offrir l'un des ensembles de peintures murales les plus complets connus en France et permettre une bonne lecture de l'organisation des parois et des décors.

### **La reconstitution du puzzle va commencer...**

Les très riches décors de cette maison, prélevés par les archéologues et les restaurateurs, feront prochainement l'objet d'un remontage, d'une étude puis de restaurations en vue de les intégrer dans une dizaine d'années dans les collections du musée. Un gigantesque puzzle sera réalisé dans un grand entrepôt d'une surface minimale de 200 m<sup>2</sup> qui permettra de mettre à plat les milliers de fragments de peintures jusqu'à présent en attente dans le millier de caisses à ce jour entreposées dans les réserves du musée. Dirigée par Julien Boislève<sup>9</sup>, toichographe (spécialiste des enduits peints) à l'Inrap, cette étude devrait commencer en avril 2021.

### **LA MAISON D'AIÏN**

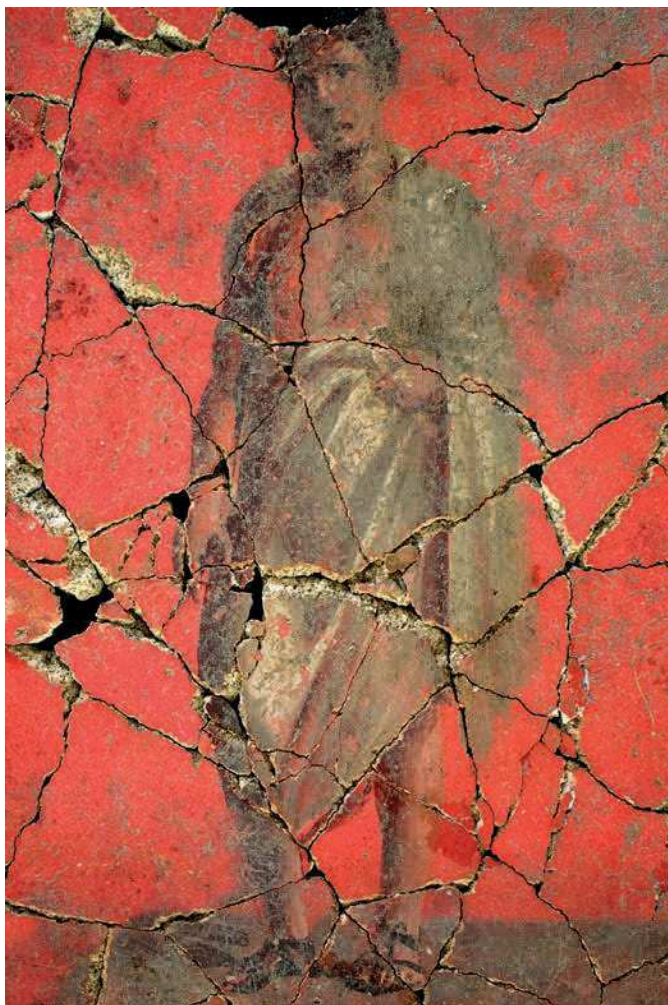
La maison urbaine (*domus*) d'Aiôn a été explorée partiellement sur une surface de près de 280 m<sup>2</sup>. Datée des années 180-200, cette *domus* dont le niveau de sol se situe à 1,80 m au-dessus de la maison de la Harpiste, a livré en 1983 les mosaïques dites de Méduse et d'Aiôn aujourd'hui présentées dans les collections permanentes du musée. Ces mosaïques polychromes mises au jour dans des pièces mitoyennes aux murs plaqués de marbre prennent place au centre de la maison. La mosaïque géométrique de Méduse, découverte dans une pièce oblongue de 25 m<sup>2</sup> au fond de laquelle se trouvait probablement une banquette ou un lit, est constituée de quatre tapis juxtaposés portant chacun un décor différent. Une tête de Méduse apparaît dans le premier tapis situé à l'entrée de la pièce ; capable de pétrifier l'ennemi, le regard foudroyant de ce monstre hybride à la chevelure de serpents est considéré par les Romains comme bénéfique et protecteur. La mosaïque d'Aiôn<sup>10</sup>, située dans une vaste pièce de 58 m<sup>2</sup>, possède un tapis géométrique dont la composition en U permet de restituer l'emplacement des trois banquettes d'une salle à manger (*triclinium*) où les Romains mangeaient à demi-allongés. Ces trois *kline* encadrent un tapis rectangulaire polychrome qui accueille en face du lit axial la représentation du dieu Aiôn, garant de l'éternelle vitalité du monde.

Grâce aux fouilles récentes, le plan de cette demeure a pu être complété, mettant en évidence des couloirs à mosaïques géométriques

---

9. Fr. Chevallier, Rencontre avec un spécialiste des enduits peints, *Archéologia*, 538, p. 32-33.

10. Rouquette Cl., Mosaïque du génie de l'année, dans Sintès Cl. (dir.), *Du nouveau sur l'Arles antique*, catalogue d'exposition, Arles, Musées d'Arles, (Revue d'Arles, 1), 1987, p. 89-93.



Représentation d'un poète,  
fin 11<sup>e</sup>/début 13<sup>e</sup> siècle de n.è.  
(© Julien Boislève/INRAP/MDAA.)

noires et blanches qui desservent l'ensemble des espaces de la *domus*. L'un d'eux, qui donne accès au *triclinium* par une porte secondaire, ouvre également sur une pièce au sol en béton de tuileau qui a révélé un décor peint trouvé partiellement effondré en place. Cet ensemble pictural, étudié en 2017<sup>11</sup>, a révélé un décor à panneaux vermillon ornés de personnages. Le plus complet représente un poète ou un auteur ; vêtu d'un manteau, il tient dans sa main droite un rouleau de papyrus (*volumen*). Il était entouré de neuf muses protectrices des arts. Entre les panneaux, des échappées laissent deviner des architectures et quelques coins de ciel bleu évoquant un monde imaginaire au-delà du mur. La fresque représentant le poète a fait l'objet d'une restauration en 2019 par l'équipe de l'atelier de conservation et restauration du musée (ACRM) afin d'intégrer l'exposition temporaire « *On n'a rien inventé !* » au musée d'Histoire de Marseille. Ce panneau, qui se trouve désormais dans les réserves du musée départemental Arles antique, intégrera à terme les collections permanentes.

Marie-Pierre ROTHÉ

---

11. Boislève J., Rothé M.-P., « Le poète et les Muses : peintures murales de la pièce XXVIII de la maison d'Aiôn à Arles (Bouches-du-Rhône) », dans Actes du 30<sup>e</sup> colloque de l'AFPMA tenu à Arles les 24 et 25 novembre 2017, à paraître.



Les entrées de l'ancienne école Portagnel, bien délabrées aujourd'hui. Ci-dessus, rue Tardieu. Ci-contre, rue Portagnel. (Site Internet de la gazette *L'Arlésienne*.)





## L'ÉCOLE PORTAGNEL, HISTOIRE D'UN LIEU OUBLIÉ

*Les AVA avaient prévu, avant qu'elles ne soient annulées en raison de la pandémie de la Covid 19, d'organiser dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2020 dont le thème était cette année « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! », une visite-conférence de l'école Portagnel, abandonnée depuis une cinquantaine d'années en tant qu'établissement scolaire.*

*Cette animation était organisée en partenariat avec le Service des archives communales dont l'adjoint Michel BAUDAT, administrateur des AVA, devait retracer l'histoire du lieu, et les « Napoleons », nouveaux propriétaires du site, qui devaient présenter leur communauté et leur projet d'installation future d'une « Villa Médicis de l'innovation ».*

*Ce n'est que partie remise, espérons-le, mais sans plus attendre, nous présentons ici le texte de l'intervention prévue de Michel BAUDAT.*

Rien dans la façade du 20 rue Portagnel ne laisse supposer qu'il y eut là une école. Le bâtiment est sobre, sans décoration particulière. Tout laisse présumer une maison de ville, sans fonction particulière hormis une porte d'entrée en plein cintre surmontée d'un mascarón.

L'entrée par la rue Augustin Tardieu est différente et affiche un porche donnant sur une cour à la mode des hôtels particuliers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments avoisinants présentent quelques fenêtres à croisées de meneaux.

Si cette architecture laisse présumer l'existence d'un bâti ancien, voire d'hôtels particuliers, rien en revanche ne vient trahir la présence d'une école de filles, ni d'une école maternelle.

Quelle était donc cette école et pendant combien de temps existait-elle à cet endroit ? Et, au-delà de cette question, quelle était l'antériorité de ces bâtiments ?

### **1. Une structure ancienne**

#### **1.1. Le premier couvent des Dominicains**

Suivant une tradition locale, c'est sur ce lieu qu'aurait été fondé le premier couvent des Dominicains d'Arles.

En effet, ils s'établirent à Arles en 1231, sur un terrain entre la porte Agnel et la porte de la Cavalerie. Ils y restèrent jusqu'en 1360, moment où ils en furent chassés par les incursions des grandes compagnies. La bulle du 8 septembre 1361 par laquelle le pape Innocent VI autorise la translation du couvent dans la ville révèle que l'église et les bâtiments conventuels ont été détruits par un incendie et que les pierres ont été réemployées pour renforcer les remparts de la ville.

## 1.2. Le couvent Saint-Paul

Le nom de Saint-Paul proviendrait de la tradition locale qui voudrait que l'apôtre soit passé par Arles en allant en Espagne entre 61 et 67. Si ce voyage n'est pas prouvé, la tradition locale veut qu'il soit passé par Arles et, encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, Pierre Saxi mentionnait une maison ou l'apôtre aurait séjourné<sup>1</sup>. En 1654, Mgr de Grignan fit venir d'Avignon l'ordre du Refuge pour éduquer et réinsérer les filles égarées. L'ordre de N.-D. du Refuge s'implanta à Arles le 5 juin 1654. D'abord installées à Saint-Antoine le Vieux, les religieuses finirent par s'établir dans le quartier de l'Hauture.

Il existe une autre tradition : entre 1442 et 1601 la rue s'appelait « rue Mausoleo », en référence à saint Paul de Mausole, à Saint-Rémy de Provence et donc avec Saint-Paul-Trois-Châteaux. Saint Paul naquit à Reims et était marié. Fuyant les invasions, il vint avec son épouse en Provence. Un jour qu'il cultivait son champ, il fut contraint par un miracle à devenir évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Son épouse se retira dans un monastère à Arles (Saint-Césaire ?) ou elle mourut. Il serait venu plusieurs fois à Arles.

Quoiqu'il en soit, en septembre 1792, le monastère fut vendu comme bien national et en partie détruit. Au XIX<sup>e</sup> siècle l'église servit de magasin. En 1977, le bâtiment fut dévasté par un incendie et les restes présentaient un danger pour les riverains. Sa démolition fut ordonnée et débuta le 11 novembre 1977 ; seule la porte fut préservée et intégrée dans le nouvel immeuble lors de sa construction<sup>2</sup>.

## 1.3. La demeure privée

### - La famille Richeome

En 1735, le bâtiment appartenait à Trophime Richeome, bourgeois, et en 1746, à son fils Jean, médecin<sup>3</sup>.

Trophime Richeome naquit le 20 février 1681 dans la paroisse Saint-Julien, de Pierre Richeome, maître apothicaire, et d'Antoinette Peyras. Il suivit la même voie que son père et devint maître apothicaire. Marié une première fois à Marie Yvan, il se remaria après le décès de cette dernière avec Jeanne Prat, le 24 novembre 1727. De son premier mariage naquirent Jean (en 1699), et Honoré (en 1704). Trophime Richeome fut consul en 1724 et réalisa, en 1725, la liste des produits de l'Hôtel Dieu<sup>4</sup>. Il décéda le 2 avril 1745 à l'âge de 64 ans.

1. Saxi (P.), *Pontificium Arelatense...*, Aix, Jean Roize, 1629, p. 10.

2. *Le Provençal*, 11 novembre 1977 ; *La Marseillaise*, 28 décembre 1977.

3. BM Arles, Ms-2337/1, p. 155.

4. Cérésola (H.), « La société arlésienne et ses plaideurs du temps de Louis XV par Guillaume Fassin avocat », dans *Bulletin des AVA*, n° 114, mars 2002, p. 44-45.

Jean était docteur en médecine. Marié à Magdeleine Bernard, il décéda le 12 avril 1754 à l'âge de 55 ans et fut inhumé à Saint-Julien.

Honoré fut quatrième consul en 1741, apothicaire et recteur de l'Hôtel-Dieu<sup>5</sup>. Marié à Jeanne Vachet, il décéda le 20 septembre 1787 à l'âge de 83 ans et fut enseveli dans le cimetière d'Arles.

### - La famille de Laugereit

Nous ne connaissons pas le devenir du bâtiment pendant la Révolution ni durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1880, au moment de son achat par la ville, il était possession d'Elzéar Laugeiret. La famille Laugeiret était aussi anciennement présente à Arles ; elle possédait un hôtel particulier rue Saint-Estève<sup>6</sup>. Son représentant le plus connu semble avoir été François Laugeiret, prêtre conventuel et infirmier de Saint-Jean de Saint-Gilles. Il avait pour armoiries : d'azur à trois têtes de lion arrachées, d'or, deux en chef et une en pointe, et une étoile d'argent posée au milieu du chef.

## 2. L'enseignement primaire à Arles au XIX<sup>e</sup> siècle

La ville fit appel à plusieurs congrégations pour assurer l'enseignement primaire : « Considérant à cet effet que la prospérité de la ville d'Arles et l'intérêt de ses habitants appellent à grands cris ces établissements dans leurs murs. Que l'administration locale doit à ceux de ses concitoyens qui n'ont aucun moyen d'instruire leurs enfants de leur fournir des maisons dans lesquelles ils seront sûrs de trouver une instruction religieuse gratuite. Que les personnes du sexe ont droit à la même sollicitude et doivent trouver les mêmes avantages... »<sup>7</sup> La première à s'implanter (1816<sup>8</sup>) fut aussi la seule congrégation enseignante présente à Arles sous l'Ancien Régime. Les Frères des Écoles Chrétiennes, anciennement établis près de Saint-Martin (1740) et de Saint-Julien (1744)<sup>9</sup>, s'installèrent dans l'ancien couvent de la Providence du Cœur de Marie<sup>10</sup>. Le conseil du 9 septembre 1816 précise qu'il s'agissait de remédier au manque d'instruction gratuite pour les enfants nés dans la dernière classe de la société<sup>11</sup>.

5. *Idem*.

6. Vaillen-Remacle (A.), « Promenade à Arles au temps passé », dans *Bulletin des AVA*, n° 19, décembre 1975, p. 9.

7. AC Arles, R-1, Extrait du registre des délibérations du conseil municipal d'Arles, séance du 15 mai 1817.

8. AC Arles, D-13, f°39 v°, 9 septembre 1816.

9. Constantin (Abbé M.), *Les paroisses du diocèse d'Aix, leurs souvenirs et leurs monuments. Paroisses de l'ancien diocèse d'Arles*, Aix, Makaïre, 1898, p. 213-214.

10. Trichaud (J.-M.), *Histoire de la sainte Église d'Arles*, t. IV, Paris, E. Giraud, Nîmes, L. Giraud, 1864, p. 339-340.

11. AC Arles, D-33, f°39 v°, 9 septembre 1816.

C'est cette même volonté municipale qui conduisit à l'installation des religieuses de Saint-Charles, appelées à Arles par la délibération du 11 mars 1817, pour s'occuper de l'enseignement des filles<sup>12</sup>. Elles tinrent donc une école gratuite de filles, mais aussi établirent un pensionnat payant. Dans un premier temps, leur rôle ne fut qu'enseignant<sup>13</sup>. Elles établirent par la suite deux salles d'asiles (maternelles)<sup>14</sup>.

C'est l'évolution inverse qui caractérisa l'implantation des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Appelées le 22 juillet 1850 pour aider le bureau de bienfaisance dans la distribution des secours aux pauvres<sup>15</sup>, elles ouvrirent par la suite une école dans l'ancien hôtel de Barras que l'abbé Montagard avait acquis à leur intention<sup>16</sup>.

Les religieuses de N.-D. de la Charité du Bon Pasteur s'établirent à Arles le 25 septembre 1837. Elles demandèrent, le 15 juillet 1854, d'être agrégées à la maison mère de leur ordre fondé à Angers le 31 juillet 1829<sup>17</sup>. Leur but était toutefois un peu différent puisqu'il s'agissait de remettre dans le droit chemin des filles perdues.

Si, dans un premier temps, le pouvoir municipal s'était déchargé de l'éducation au profit des congrégations religieuses, dans un second temps, l'influence de la laïcisation conduisit à une opposition et à une nouvelle volonté municipale de retirer l'éducation aux religieux<sup>18</sup>.

Le 3 juillet 1878, le maire dénonça le traité tacite qui existait avec les Frères des Écoles chrétiennes. Bien qu'il rejetât dans son ensemble le vœu de la mairie de supprimer l'ensemble des écoles congréganistes, le conseil départemental fut d'avis que l'école congréganiste de garçons de la Roquette soit supprimée et que son local soit affecté à la tenue d'une école laïque. Cette mesure ne satisfait pas le maire d'Arles qui n'y vit qu'une demi-mesure : « ... il est évident que se borner à supprimer l'école congréganiste de la Roquette, alors que l'on maintient l'école congréganiste de la Providence, c'est créer à la ville des embarras au lieu de l'aider. À la Roquette, en effet, la ville possède une école laïque convenable qui reçoit

---

12. AC Arles, D-14, f°12 r° à 14 r°, 11 mars 1817.

13. L'état des congrégations religieuses présentes à Arles le 7 janvier 1841 (AC Arles, P-9) stipule que les sœurs de Saint-Charles étaient alors exclusivement enseignantes.

14. AC Arles, D-24, f°239 v°, 15 novembre 1869.

15. AC Arles, D-20, f°279, 22 juillet 1850.

16. BM Arles, Ms-1412, p. 736, extrait de *l'Éclair*, 12 juillet 1930.

17. AC Arles, P-4, Notes de Robolly, archiviste d'Arles, sur divers actes transmis à M. le sous-préfet (22 octobre 1855).

18. Baudat (M.), *Vers la séparation de l'Église et de l'État, approche de l'évolution de la perception religieuse à Arles au XIX<sup>e</sup> siècle*, Arles, Amis du vieil Arles, 2006, 76p.



presque tous les élèves du quartier, la nouvelle école fera donc double emploi. Mais dans le quartier de l'Hauture, au contraire, les frères sont en possession du magnifique local de l'école de la Providence, et peuvent ainsi accaparer presque tous les enfants ; la ville ne pouvant mettre à la disposition de son école laïque qu'un local insuffisant... Après discussion, le conseil délibère qu'il y a lieu d'exprimer le regret que le conseil départemental de l'instruction publique, n'ait pas cru devoir donner une suite favorable au vœu plusieurs fois émis par la ville d'Arles, que l'enseignement primaire dans ses écoles publiques fut exclusivement confié à des laïques. »<sup>19</sup>

Le 19 octobre 1878, l'école congréganiste de garçons de la Roquette fut effectivement supprimée<sup>20</sup>.

Si la laïcité commençait à gagner du terrain dans l'éducation des garçons, celle des filles restait jusqu'alors exclusivement religieuse. Cette question fut abordée lors du conseil municipal du 20 novembre 1878 où il fut envisagé de donner congé aux religieuses de Saint-Charles qui occupaient alors l'ancien archidiaconé. Or, ce bâtiment appartenait à la ville. Le conseil municipal délibéra alors à l'unanimité de leur donner congé pour le 1<sup>er</sup> janvier 1880 afin d'installer dans ces locaux une école laïque de filles du canton est<sup>21</sup>. Le conseil délibéra à l'unanimité de confier la direction de l'école de filles projetée, à des institutrices laïques<sup>22</sup>. Les sœurs de Saint-Charles se déplacèrent alors dans les bâtiments laissés libres par l'expulsion des religieux du Sacré Cœur d'Issoudun et restaurés par Auguste Véran. Elles y tinrent un pensionnat jusqu'à leur expulsion en 1904.

En mai 1879, restaient à Arles, le siège principal des Frères des Écoles chrétiennes (l'école de la rue des Récollets), et toutes les écoles congréganistes de filles. Dans la banlieue, existaient aussi trois écoles congréganistes, ce qui n'était pas au goût du conseil municipal qui « émet le vœu que les deux écoles congréganistes de garçons de la rue des Récollets et de Trinquetaille soient supprimées et remplacées par des écoles confiées à des instituteurs laïques... que les quatre écoles de filles de la rue des Prêtres, de la rue Saint-Paul, de la Roquette et de Trinquetaille soient supprimées et remplacées par trois écoles confiées à des institutrices laïques... Émet aussi le vœu que l'école congréganiste de garçon de Moulés, l'école congréganiste de filles de Raphèle et l'école

---

19. AC Arles, D-27, f°32 v°-34 r°.

20. AC Arles, D-27, f°78 v°- 79r°.

21. AC Arles, D-27, f°100 r°-v°.

22. AC Arles, D-27, f°104 r°.

congréganiste mixte de Mas-Thibert soient dirigées par des instituteurs et institutrices laïques »<sup>23</sup>.

En 1880, pour les garçons, seule l'école congréganiste de la rue des Récollets existait encore à Arles<sup>24</sup>. Le 19 mai 1880, l'école congréganiste de filles de la rue des Prêtres<sup>25</sup> était supprimée. Le 24 mai 1880, le conseil municipal se félicita de la transformation de la plupart des écoles congréganistes en écoles laïques<sup>26</sup>.

Le 25 juin 1880, le conseil municipal, poursuivant sa politique de laïcisation, adhéra à la ligue de l'enseignement « pour permettre à leur institution de poursuivre son but qui est la propagande en faveur de l'enseignement laïque... »<sup>27</sup>, et le 10 août 1880 fut apposée l'inscription *République Française* sur les façades de toutes les écoles de la commune<sup>28</sup>.

Pendant l'année 1880 la ville multiplia la création d'écoles laïques. Toutes les écoles congréganistes n'avaient cependant pas disparu, l'administration centrale refusant la suppression totale de l'enseignement congréganiste à Arles à cause du trop petit d'instituteurs dont disposait l'académie<sup>29</sup>. Ce à quoi répliqua, le 23 février 1881, le conseil municipal, croyant « que cette considération ne devrait pas arrêter les décisions de la préfecture... »<sup>30</sup>.

Cette volonté de suppression totale fut de nouveau rappelée le 23 février 1882, lors du vote du budget de l'instruction primaire<sup>31</sup>. Arles ne possède alors plus que quatre établissements scolaires ayant un caractère religieux, une école de garçons, une école mixte et deux écoles de filles :

- l'école de filles de la rue de la Roquette et celle de la rue Saint-Paul, toutes deux dirigées par des religieuses de l'ordre de Saint-Charles ;
- l'école mixte protestante ;
- l'école de garçons de la rue des Récollets.

Le 21 juin 1882, le maire communiqua au conseil municipal la lettre du sous-préfet qui l'informait que conformément aux vœux du

23. AC Arles, D-27, f°167 v°- 169 r°, 7 mai 1879.

24. Un concours fut organisé entre école publique et école privée pour l'obtention du certificat d'études. Au 4 juillet 1880 Louis Mège mentionne que sur quinze élèves présentés par les Frères, quatorze furent reçus, alors que sur les treize enfants présentés par les écoles laïques, seuls sept obtinrent leur certificat d'étude : BM Arles, Ms-237, p. 117.

25. AC Arles, D-29, f°304 v°-305 r°.

26. AC Arles, D-29, f°318 v°.

27. AC Arles, D-29, f°325 v°.

28. AC Arles, D-29, f°333 v°.

29. et 30. AC Arles, D-29, f°120 r°-v°.

31. AC Arles, D-29, f°524 r°- 527 r°.

conseil municipal, M. le préfet avait décidé que les écoles congréganistes de la rue des Récollets, de la rue Saint-Paul et de la rue de la Roquette seraient, à la rentrée des classes, dirigées par des maîtres laïques. Le conseil accueillit cette nouvelle avec satisfaction<sup>32</sup>.

### 3. L'école Portagnel

#### 3.1. L'école Saint-Paul

Vers 1845-46, une pétition des chefs de famille habitant le quartier de la Cavalerie et de la Porte Agnel fut adressée au maire d'Arles afin de demander que leurs filles bénéficient de l'éducation gratuite. Ces chefs de familles, « jaloux de faire participer les jeunes filles au bienfait de l'éducation gratuite que reçoivent les enfants des autres quartiers, et voyant d'un bien vif chagrin que leurs familles sont privées de ressentir les heureux effets d'une aussi précieuse institution... viennent solliciter de votre justice et de votre humanité ce que vous avez déjà accordé aux habitants des sections de la Roquette, la faveur d'avoir au milieu d'eux tel nombre de classes en rapport avec celui de leurs jeunes filles. L'ancien couvent des religieuses de Saint-Paul, rue Saint-Paul, présente des salles vastes, bien aérées, d'un facile accès et tout à fait convenables pour les classes désirées »<sup>33</sup>.

L'école pour l'éducation gratuite des jeunes filles, dirigée depuis 1817 par les sœurs de Saint-Charles, ouvrit en 1840 une succursale dans le quartier de la Roquette. En 1846, « l'administration municipale désirant répandre de plus en plus l'éducation et l'instruction religieuse parmi les classes pauvres, et faisant droit aux justes réclamations du quartier populeux de la Major, a décidé qu'une deuxième succursale serait établie dans ce quartier. Après diverses recherches pour trouver un local convenable, on a fait choix d'une grande salle qui se trouve au-dessus d'une ancienne chapelle située dans la rue Saint-Paul... L'ancienne église Saint-Paul sert aujourd'hui de magasin. On parvient dans les autres parties du bâtiment par un large corridor donnant sur la rue et à l'extrémité duquel se trouve un escalier suffisamment large et très doux à monter. Ce passage sera donc convenable pour les enfants qui se rendent à cette école. L'escalier aboutit à l'angle de la grande salle qui doit être appropriée pour les classes. À cet effet, cette pièce sera divisée en deux autres par une cloison transversale, une autre cloison formera près de l'escalier un corridor qui donnera entrée à ces deux nouvelles salles où seront établies les classes... »<sup>34</sup>

Le 19 octobre 1846 la mairie approuva le bail à loger d'une partie de l'ancien couvent de Saint-Paul destiné à recevoir la nouvelle classe

32. AC Arles, D-30, f°44 v°.

33. AC Arles, R-11, sd.

34. AC Arles, M-40.

gratuite de filles pour le quartier de la Major. Le contrat fut passé entre la ville d'Arles et M. Gay fils aîné, propriétaire agissant pour son propre compte. Ce dernier cède et loue au maire la jouissance de deux pièces qui lui appartiennent et qui forment le deuxième et troisième étage de l'ancien couvent Saint-Paul avec la liberté d'y faire toutes les dispositions et aménagements nécessaires pour accueillir les écoles gratuites de filles destinées au quartier de la Major<sup>35</sup>.

La délibération du 16 novembre 1846 adopte un bail de 9 ans entre la ville et M. Gay, le devis des travaux et le devis estimatif du mobilier nécessaire<sup>36</sup>.

Cette école fut, dès son origine, confiée aux religieuses de Saint-Charles qui y demeurèrent pendant 40 ans. Elle fut dirigée, ainsi que les trois autres écoles établies dans les divers quartiers d'Arles, par une seule supérieure qui résidait rue des Prêtres. L'enseignement y était entièrement gratuit, la commune pourvoyant au traitement des trois maîtresses. L'école fut laïcisée par arrêté du 31 août 1882<sup>37</sup>.

Lors du conseil municipal du 14 septembre 1878, il fut question de trouver un local pour l'école laïque de garçons du canton est<sup>38</sup>. Le 29 septembre 1878, M. Bourges, directeur du cercle Saint-Genest, devait prendre possession de l'hôtel de Quiqueran de Beaujeu qu'il venait d'acheter et où était l'école de garçons. La commission scolaire dut donc se mettre en quête d'un nouveau local et M. Laugeiret était alors disposé à vendre l'hôtel particulier qu'il possédait rue Saint-Paul pour la somme de 10.000 francs plus une rente viagère annuelle de 2.000 francs. Il se réservait une petite maison et une écurie qui avaient été annexées au grand corps de logis. Le conseil municipal délibéra à l'unanimité l'acquisition<sup>39</sup>.

Le 28 septembre 1878, le maire d'Arles informa ses concitoyens que l'école communale laïque de garçons, précédemment située dans l'ancien hôtel de Quiqueran de Beaujeu, serait transférée dans un immeuble acquis par la ville avec deux entrées : une au 50 rue Saint-Paul (Augustin Tardieu) et l'autre au 33 rue Porte Agnel<sup>40</sup>.

Cette école de garçons n'y resta pas longtemps et fut transférée dans les locaux de l'ancienne école de la Providence après laïcisation de cette

---

35. AC Arles, R-16.

36. AC Arles, M-40.

37. BM Arles, Ms-1133/1, p. 313,

38. Cette école est mentionnée comme ayant été créée le 19 mars 1866 : AC Arles, R-11.

39. AC Arles, D-27, f°67r° - 69r°.

40. AC Arles, R-26.

dernière et prit le nom d'école d'Alembert. La laïcisation se poursuivant, il fallut trouver un local pour l'école de filles de l'ancien couvent Saint-Paul et la salle d'asile (maternelle) de la Major. La proximité fit qu'elles furent transférées, en 1885, dans les bâtiments acquis de M. Laugeiret pour devenir l'école Porte Agnel<sup>41</sup>.

Les descriptions de l'époque montrent un local spacieux, bien aménagé, assez bien entretenu. Seul l'extérieur est dégradé « et ne laisse pas deviner les commodités qu'offre l'intérieur. Mais dès qu'on a pénétré dans la maison, on constate que l'école possède un escalier d'accès facile, des salles grandes et bien aérées pour les classes, des préaux suffisants pour les mauvais jours, une vaste cours exposée au midi, ombragée par de grands arbres et abritée contre les vents du nord »<sup>42</sup>.

20 septembre 1880 : le préau fut agrandi, un mur divisant la cour fut construit, et des carrelages et parquets furent refaits. Les finances de la ville ne le permettant pas, il fallut avoir recours à la caisse des écoles et aux subventions du département<sup>43</sup>.

La séance du conseil du 18 février 1882 atteste encore de problèmes de réfection des bâtiments d'école ainsi que des problèmes financiers de la ville qui refusait de réaliser l'emprunt car ne pouvant justifier d'un excédent budgétaire disponible. Il fallut donc renoncer à emprunter à la caisse des écoles. La commission des travaux était alors d'avis que l'administration soit autorisée à payer sur le crédit affecté à l'entretien des bâtiments communaux de l'exercice courant<sup>44</sup>.

Le 9 juin 1882, trois écoles restaient dirigées par des congrégations : l'école de filles de la rue Saint-Paul, l'école de filles de la Roquette et l'école de garçons de la rue des Récollets. Le préfet, conformément au vœu émis par le conseil municipal, décida qu'elles seraient confiées à l'avenir à des institutrices laïques<sup>45</sup>.

Le 9 novembre 1883 la directrice de l'école de filles de la rue Saint-Paul réclama la création d'un troisième emploi d'adjointe. Il y avait alors 170 élèves et une classe pouvait en contenir jusqu'à 65<sup>46</sup>.

Le 21 janvier 1884 la mairie demanda l'ouverture d'un troisième emploi d'adjointe à l'école de filles de la rue Saint-Paul car cette dernière avait pris une extension considérable « grâce à la ferveur croissance dont jouit à Arles l'enseignement laïque »<sup>47</sup>. L'école, encore située dans les

41. et 42. BM Arles, Ms-1133/1, p. 314.

43. AC Arles, M-49 ; délibération du 20 septembre 1880.

44. AC Arles, M-49 ; délibération du 18 février 1882.

45. AC Arles, R9.

46. AC Arles, D31, f°28v°.

47. AC Arles, R-18.



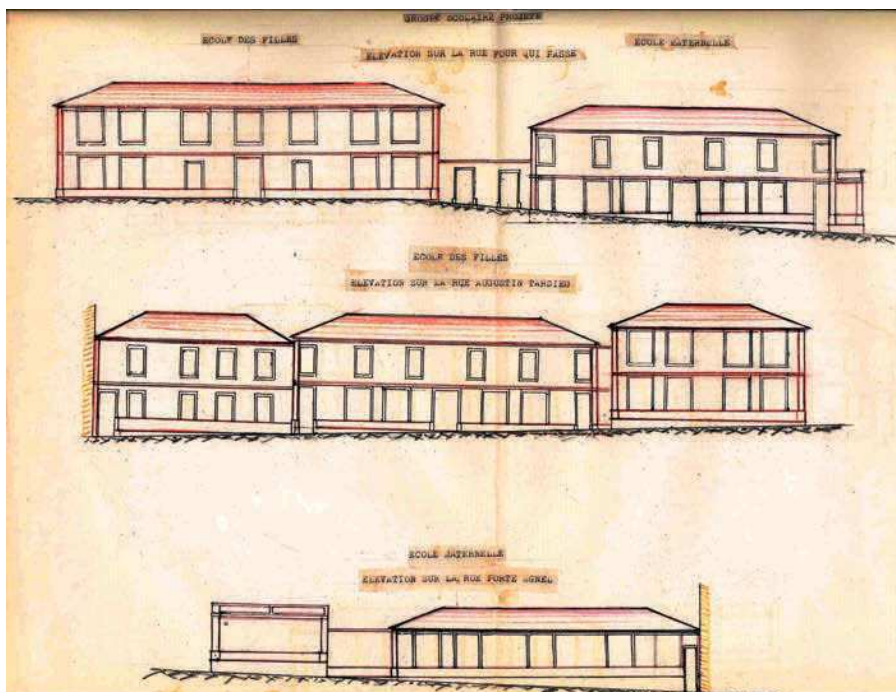


Schéma d'élevation du projet de reconstruction d'un groupe scolaire à l'école Portagnel, étudié en 1941, mais qui n'a jamais vu le jour.  
(Archives communales d'Arles.)

locaux de l'ancien couvent Saint-Paul, que la ville louait, ne répondait qu'imparfaitement aux conditions réglementaires. Elle se composait de trois classes et une quatrième était alors envisagée mais sans guère de possibilité. De plus, cette école était dépourvue de logement pour les maîtresses. Un transfert de bâtiment est alors étudié<sup>48</sup>.

Le 15 septembre 1924, l'effectif de l'école de filles de la rue Porte Agnel et celui de la maternelle rue Augustin Tardieu, sont décrits comme en constante augmentation. En raison de cet accroissement, une classe de l'école de filles a été construite dans un ancien préau et les logements d'instituteurs disposés au second étage ont été supprimés pour faire place à deux classes. En 1921, la ville d'Arles acquit un immeuble contigu à l'école maternelle et un nouveau projet vit le jour. Il comprendrait, au rez-de-chaussée, six classes et la reconstitution du préau, au premier étage sept classes et un logement, et au deuxième étage cinq logements pour les instituteurs. Ce qui permettrait au total treize classes, un nouveau préau et six logements à la place de douze classes (dont une dans le préau) et deux logements<sup>49</sup>.

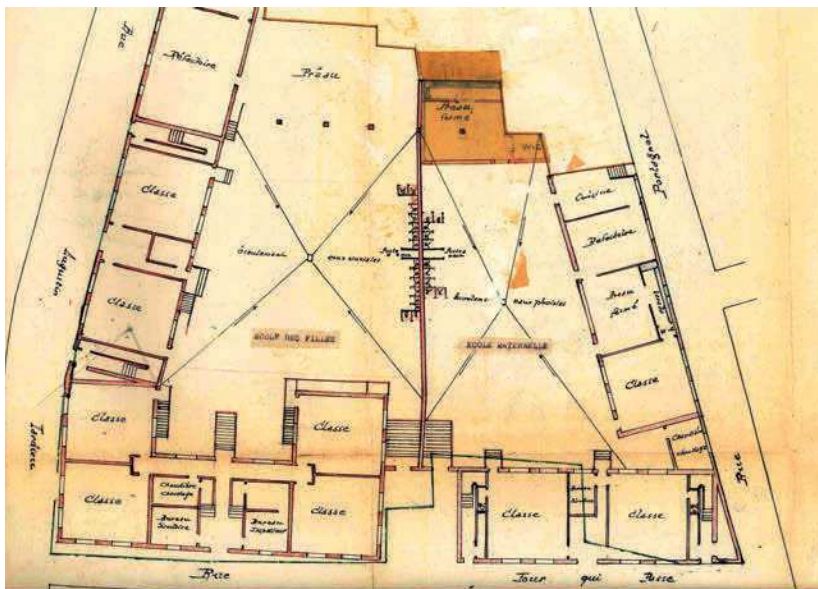
En 1941, l'école de filles et l'école maternelle sont jugées vétustes et certaines parties inutilisables du fait de la faiblesse des planchers. Le rapport de l'ingénieur préconise de raser et de reconstruire l'ensemble des bâtiments. La nouvelle école de filles ainsi projetée comporterait trois immeubles en bordure de la rue Augustin Tardieu et de la rue du Four qui passe. Le premier comportant au rez-de-chaussée la cuisine et le réfectoire, au premier une salle d'éducation physique pouvant aussi servir à des conférences ; le deuxième au rez-de-chaussée deux classes et la chaufferie, au premier deux logements ; le troisième au rez-de-chaussée quatre classes, des bureaux pour la direction, au premier cinq classes et un magasin de matériel scolaire. Chaque classe aurait 64 m<sup>2</sup> et pourrait accueillir quarante élèves et l'entrée se ferait tant par la rue du Four qui passe que par la rue Augustin Tardieu. La nouvelle école maternelle serait composée quant à elle de deux immeubles en bordure de la rue du Four qui passe et de la rue Porte Agnel. Le premier aurait au rez-de-chaussée deux classes et le bureau de la directrice, au premier deux logements ; le second aurait un simple rez-de-chaussée qui abriterait la cuisine et le réfectoire. Chaque classe aurait 64 m<sup>2</sup> et l'entrée et la sortie se feraient par la rue du Four qui passe<sup>50</sup>. Ce projet, très ambitieux, ne fut pas réalisé, probablement à cause de la guerre.

---

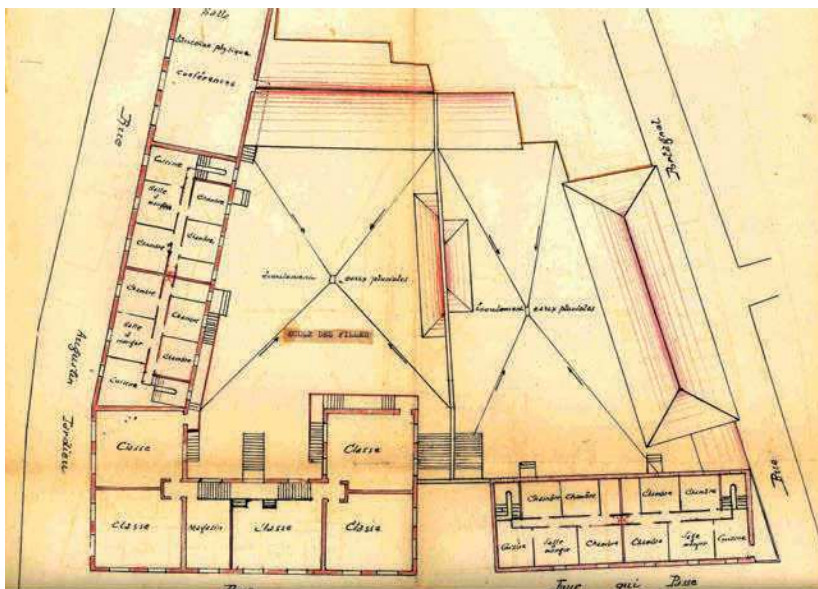
48. AC Arles, R-18.

49. AC Arles, M-49.

50. AC Arles, M-49 ; O178, M51.



Plans du rez-de-chaussée (en haut) et du premier étage (en bas)  
du projet de groupe scolaire.  
(Archives communales d'Arles.)



Les bâtiments furent touchés lors des bombardements alliés des 25 juin – 17 juillet 1944 et durent subir une restauration<sup>51</sup>. Cette dernière visait essentiellement une mise hors d'eau (toitures endommagées) et un relogement des institutrices<sup>52</sup>. Le projet de reconstruction, déjà prévu en 1941, fut de nouveau d'actualité et, le 24 juillet 1946, le préfet l'approuva<sup>53</sup>. Il semble cependant que les travaux se limitèrent à des réparations dont le procès-verbal de réception définitive fut pris le 1<sup>er</sup> juin 1948<sup>54</sup>. Des aménagements et des réparations eurent lieu entre 1948 et 1951<sup>55</sup>.

Notons pour l'anecdote que René Jouveau<sup>56</sup> naquit en 1906 dans cette école ; son père Marius était répétiteur au lycée d'Arles, et sa mère enseignait dans cette école<sup>57</sup>.

Deux conférences pédagogiques eurent lieu dans cette école par A. Taillefer, inspecteur de l'éducation primaire, le 15 décembre 1894 et le 16 décembre 1896<sup>58</sup>.

### 3.2. L'école maternelle

L'école maternelle de la Major devint publique et laïque le 12 novembre 1873. Antérieurement c'était une salle d'asile privée dirigée par des religieuses dominicaines. Le 21 août 1867, les sœurs Marie Jésus et Élisabeth se présentèrent devant le maire d'Arles avec une lettre d'obédience de la supérieure du monastère de Saint-Dominique à Arles<sup>59</sup>. Conformément à l'article 27 de la loi du 15 mars 1850, elles déclarèrent

---

51. AC Arles, H1032 ; M72.

52. Il est demandé, dans la délibération du 20 septembre 1947, de procéder d'urgence aux réparations des logements des écoles maternelles de la Roquette et de la rue A. Tardieu pour loger les maîtres.

53. et 54. AC Arles, H1032.

55. AC Arles, M72 ; M52.

56. Marius Jean-Baptiste Jouveau (Avignon 1878 – Aix 1949) était écrivain, majoral du Félibrige, capoulier de 1922 à 1941, fondateur de l'Escolo mistralenco. Né en 1878 à Avignon, il y fit ses études. Sous la direction de son père, le poète vaclusien Reynaud Elzéar Jouveau, il s'adonna d'abord à la littérature provençale. Il devint répétiteur à Manosque, puis à Arles, au collège Frédéric Mistral. Il rencontra une institutrice, Claire Élisabeth Rousset et il se maria le 10 août 1905. Un an plus tard naquit son fils René († à Aix en 1997). Ce dernier fut l'auteur d'une monumentale histoire du Félibrige en quatre volumes (1977-1984).

57. Bulletin des AVA, n° 47, p. 18 ; n°98, p. 69.

58. AC Arles, 3S1, p. 61 et 76.

59. Baudat (M.), « Renouveau des ordres religieux à Arles au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Contribution méridionale au renouveau des ordres religieux au XIX<sup>e</sup> siècle : tradition et innovation ; actes de la journée d'études du centre d'histoire religieuse méridionale*, CEHRM, Abbaye de Frigolet, 2001.





Une des très nombreuses photos de classe prises à l'école Portagnel.  
Il s'agit ici de la classe de certificat d'études  
(ce qui explique l'effectif plutôt faible pour l'époque)  
dirigée par Mme Bonijol (printemps 1931).  
L'école était dans un quartier populaire, en témoignent les tenues  
très simples des élèves, et en 1931 la crise économique sévissait.  
*(Collection Bruno Mateos.)*



vouloir créer une salle d'asile libre mixte, sous la direction de la sœur Marie-Joseph Guion à laquelle succéda Mme Joséphine Maillot, en religion sœur Sainte Agnès, jusqu'au 8 octobre 1871, époque à laquelle M. Cornil, vicaire général du diocèse d'Aix, supprima la communauté des Dominicaines d'Arles<sup>60</sup>. Dès leur départ, elles furent remplacées par les sœurs de Saint-Charles qui dirigèrent cette école maternelle jusqu'en juillet 1873 ou elles l'abandonnèrent, prétextant que le local était insalubre. Le 6 septembre 1873 le conseil municipal approuva l'existence de la salle d'asile privée en émettant le vœu que des institutrices laïques soient préposées à sa direction en remplacement des institutrices congréganistes qui s'étaient retirées. D'octobre 1873 à septembre 1878, la salle d'asile fut transférée au 13 rue de l'Abbaye (actuelle rue Émile Barrère) dans une maison louée ; enfin, le 29 septembre 1898, l'école maternelle de la Major fut transférée dans un local communal, rue Saint-Paul, qui abritait déjà l'école Porte Agnel<sup>61</sup>.

La question du transfert de l'école maternelle (salle d'asile) de la Major dans les locaux de l'école Portagnel fut abordée lors de la séance du conseil du 23 avril 1898. Il s'agissait alors de créer un groupe scolaire comportant maternelle et primaire, d'autant qu'il n'y avait pas de travaux considérables à réaliser et que cela permettait d'épargner à la ville la location des locaux de l'ancien couvent Saint-Paul<sup>62</sup>.

Le devis descriptif précise : « L'école maternelle de la Major sera installée entièrement au rez de chaussée (partie gauche) de l'immeuble de l'école de filles de la rue Portagnel. Elle aura son entrée par la rue Saint-Paul. Elle comprendra trois classes dont deux enfantines à l'école de filles. En désaffectant la cuisine et le corridor de l'aile gauche des bâtiments on aura la troisième classe. Il y aura deux cours, celle donnant sur la rue Saint-Paul étant insuffisante, une partie de la grande cour des filles sera affectée à l'école maternelle. Pour isoler les élèves de l'une et l'autre école, on élèvera un mur en pierre de taille de 0,16 m d'épaisseur sur 1,50 m de haut avec couronnement. On pratiquera une porte à claire voie pour permettre aux élèves de l'école de filles de conduire leur frère ou sœur à l'école maternelle. La cage d'escaliers demeurant libre par la suppression de ce dernier servira de vestiaire. L'écurie actuelle servira de

---

60. L'abbé Trichaud avait énormément œuvré pour le rétablissement de l'ordre de Saint-Dominique à Arles. On comprend mieux son animosité envers le grand vicaire Cornil : Baudat (M.), « L'abbé Jacques Marie Trichaud et le livre de piété », dans *Provence Historique*, fasc. 238, 2009, p. 487-488 ; Baudat (M.), Creissen (C.-L.), *Les saints d'Arles*, Rencontre avec le patrimoine religieux, 2013, p. 109, note 29.

61. BM Arles, Ms-1135/2, p. 611-613.

62. AC Arles, M-40, délibérations du 23 avril 1898.

préau. La décharge servira de réfectoire... La grande salle du rez-de-chaussée et celle de l'entresol donnant jour sur la rue Portagnel serviront de classes pour compenser les deux cédées à l'école maternelle... »<sup>63</sup>

### 3.3. L'annexe du lycée Mistral

L'école maternelle a fonctionné jusqu'en 1957, date où elle fut déplacée dans les nouveaux locaux de l'école Jeanne Géraud nouvellement inaugurée ; quant à l'école de filles Portagnel, elle exista là jusqu'en 1961, époque où elle fut transférée dans la nouvelle école Amédée Pichot.

Le 19 septembre 1963, le maire d'Arles écrivit au principal du lycée Mistral suite à la lettre que ce dernier lui avait adressée le 10 décembre 1962, afin de l'avertir de la nécessité, pour la rentrée de septembre 1963, d'implanter douze classes mobiles sur les terrains acquis par la ville pour le nouveau lycée. Ceci fut rejeté par la municipalité car l'aménagement (eau, électricité, sanitaires, clôture...) serait une dépense trop lourde pour la ville qui préféra proposer l'installation des classes dans les salles libres de l'école de filles de la rue Portagnel. Ce qui fut approuvé, le 25 janvier 1963, par l'inspecteur d'Académie<sup>64</sup>.

Le 10 mars 1964, les locaux étaient désaffectés et le maire demanda la réparation des toitures pour tenir le bâtiment hors d'eau ainsi que l'établissement d'un devis de remise en état de tous les locaux. Il s'agissait alors d'une mise au propre en vue d'une utilisation éventuelle en bureaux ou en classes<sup>65</sup>. En 1964, le lycée Frédéric Mistral, en pleine expansion, cherchait de nouveaux locaux. Le rectorat offrit de réaliser six groupes de classes préfabriquées. Il fut alors envisagé de les implanter sur un terrain acquis par la commune à l'angle de la rue Talon et du chemin de Bigot mais le lycée préféra s'installer dans l'ancienne école de filles de la rue Portagnel, remise en état par la municipalité et qui devint l'annexe du lycée d'Arles. Cette situation semble avoir duré jusqu'en 1969. Les bâtiments étaient cependant trop vétustes et en 1970 le nouveau lycée Montmajour ouvrit ses portes et l'annexe Portagnel cessa son existence<sup>66</sup>.

### 3.4. Local associatif

À partir des années 1970, ces bâtiments quittèrent toutes fonctions pédagogiques pour abriter des associations : la Croix-Rouge, le bureau de l'amicale laïque, un centre social, des associations d'anciens combattants...

Divers travaux eurent alors lieu : installation du chauffage central,

---

63. AC Arles, M-40.

64. AC Arles, 89W151.

65. AC Arles, 1DGST15, note à M. Gournes, adjoint technique aux bâtiments communaux.

66. AVA, n°34, p. 13 ; 138, p. 11, 16.

téléphone...<sup>67</sup> Des plans furent réalisés<sup>68</sup>. Le 19 mars 1970, le conseil municipal décida de grosses réparations et aménagements de la rue Portagnel pour loger des services sociaux<sup>69</sup>. Par délibération du 29 mai 1970, le conseil municipal approuva l'aménagement de l'immeuble communal de la rue Portagnel pour services sociaux, installation du chauffage central<sup>70</sup>. En 1977, le préau fut fermé et aménagé en salle de réunion<sup>71</sup>.

Le bâtiment se dégradant, une campagne de travaux eut lieu dans les années 1991-1997<sup>72</sup>. Un état réalisé le 7 mars 1997 montre que l'ensemble des locaux, soit 1087 m<sup>2</sup> était occupé par vingt-quatre associations réparties ainsi : sept au rez-de-chaussée, onze au premier étage et six au deuxième étage<sup>73</sup>.

Entre 2002 et 2008 eut lieu un projet de réhabilitation<sup>74</sup>. Une étude d'aménagement fut réalisée par un atelier d'architecture en 2004. Cette étude visait à établir une circulation entre la rue Tardieu et la rue Portagnel, transformant la cour de récréation en une sorte de square avec bancs. Se posait alors le problème de la conservation des attributions aux associations ou leur relogement pour transformer l'ancienne école en habitat, voire une coexistence des deux. En effet, ce programme s'inscrivait alors dans une politique de création de logements. Parmi les autres propositions envisagées étaient soit la transformation en hôtel, soit en foyer pour étudiants à un moment où la ville voulait développer son statut de ville universitaire<sup>75</sup>.

## **Conclusion**

Pendant près de cent ans, ces bâtiments eurent une vocation pédagogique, récupérant tour à tour l'école de filles de la rue Saint-Paul et la maternelle de la Major. À ces écoles qui déménagèrent à l'après Seconde Guerre mondiale et la construction des groupes scolaires du quartier de la Cavalerie, succéda une annexe du lycée d'Arles. Enfin, après leur intégration dans le nouveau lycée d'Arles, ces bâtiments ont vu se succéder de nombreuses associations avant de tomber en désuétude.

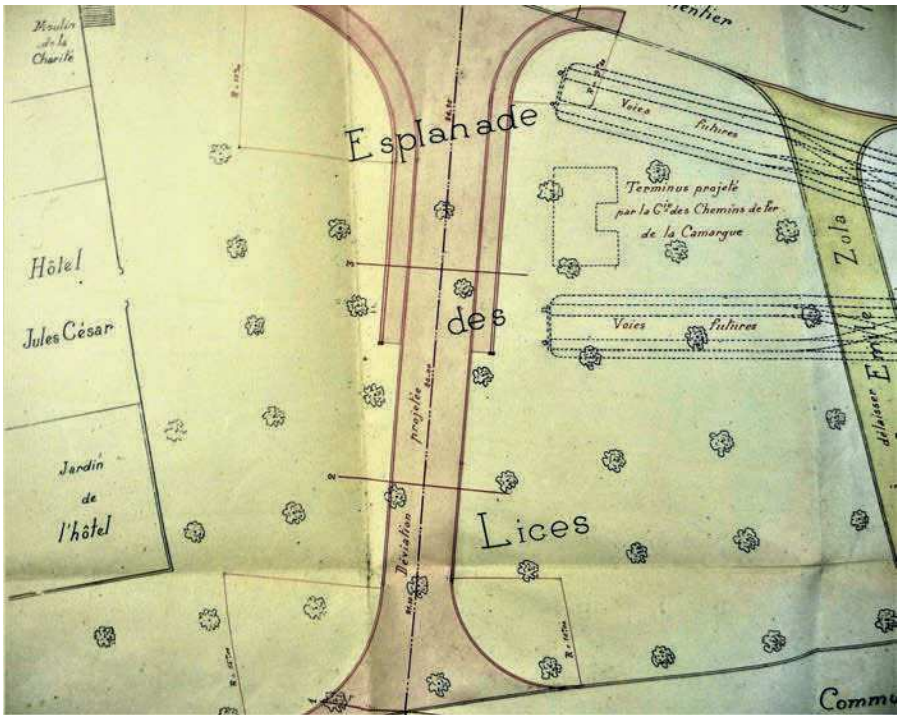
Au cours de leur période pédagogique, ces bâtiments connurent de nombreuses réfections et un projet de reconstruction totale. L'abandon de celui-ci nous permet aujourd'hui de conserver certains éléments architecturaux dans un quartier bouleversé par la reconstruction d'après-guerre.

Aujourd'hui, et après plusieurs années de déshérence, une nouvelle page se tourne dans l'histoire de ce bâtiment. Racheté par la communauté « Les Napoleons », il va être réhabilité et connaître une nouvelle affectation, poursuivant son existence dans la ville.

**Michel BAUDAT**

---

67. AC Arles, 1DGST15. / 68. AC Arles, 82W151. /69. AC Arles, 1DGST15 ; CM 19 mars 1970. / 70. AC Arles, 1DGST15 ; délibération du conseil municipal, 29 mai 1970. / 71. AC Arles, 1DGST15 ; délibération du conseil municipal, 20 juillet 1979. / 72. et 73. AC Arles, 106W92. / 74. et 75. AC Arles, 155W23.



Aménagements envisagés pour recevoir la gare et les voies du tramway.  
(Archives communales d'Arles)

## L'HISTOIRE AVORTÉE DU TRAMWAY D'ARLES

*Alors qu'aujourd'hui de nombreuses villes françaises sont revenues au choix du tramway pour leur lignes de transport en commun, bien peu d'Arlésiens doivent savoir qu'un projet de ce type, limité à une ligne toutefois, avait été à l'ordre du jour des instances municipales tout au long du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Nous devons à Christophe GONZALEZ (une fois encore !), de nous en décrire les différentes péripéties.*

Le *Journal officiel* du 14 octobre 1914 publiait un décret, signé le 25 septembre, déclarant d'utilité publique l'établissement d'une voie ferrée à traction électrique reliant la gare de Trinquetaille et le centre-ville, avec un terminus sur l'esplanade des Lices.

C'était là le résultat de démarches et prises de position qui duraient depuis le début du siècle. L'année 1906 avait été ponctuée par une commission d'enquête, par les avis de la Chambre de commerce de Marseille et du Conseil municipal d'Arles, à quoi avaient succédé des délibérations du Conseil général des Bouches-du-Rhône, les 4 juin 1908 et 17 avril 1913, pour aboutir à la signature d'une convention, le 29 novembre 1913, entre le préfet des Bouches-du-Rhône et la Compagnie des chemins de fer de Camargue, concessionnaire<sup>1</sup>. Créée en décembre 1889, cette dernière exploitait deux lignes dans le delta, l'une vers Salin-de-Giraud, l'autre vers les Saintes-Maries-de-la-Mer (la voie initiale se scindait au niveau de La Cape), ainsi qu'une ligne vers Nîmes et un embranchement entre Bouillargues et Saint-Gilles<sup>2</sup>. Elle avait donc intérêt à établir une continuité du flux de voyageurs et des messageries (pour les colis inférieurs à 50 kilos), en provenance de Camargue ou du Languedoc jusqu'au cœur de la ville. Le projet apportait une amélioration notable en facilitant l'accès aux plages, aux réjouissances taurines en Camargue, aux pèlerinages des Saintes – pour lesquels des tarifs spéciaux étaient prévus –, ou une possible livraison au cœur de la cité des marchandises en provenance des nombreux mas qui s'égrenaient de part et d'autres des lignes, ce qui aurait été particulièrement appréciable les jours de foires et de marchés. D'autant que les stations étaient nombreuses – aux arrêts obligatoires s'ajoutaient les arrêts facultatifs, prévus tout de même, et un signe de la main arrêtaient le convoi. Ce sont ces « grands

---

1. On pourra se reporter à l'article de Pierre Néri, « Les rails du sel (évocation de la Compagnie des chemins de fer de la Camargue », *Bulletin des AVA*, n° 56, mars 1985, p. 21-30. Voir aussi *Le Petit Train de Camargue, 1892-1958*, Musée camarguais, 1995.

2. Les lignes vers Salin-de-Giraud et les Saintes sont mises en service en 1892, celle vers Nîmes en 1901 et en 1902 pour l'embranchement Bouillargues-Saint-Gilles.



avantages » que rappelle le conseil municipal d'Arles (27 juin 1914) qui traite du dossier « de concession d'un tramway électrique », en soulignant que la Compagnie des chemins de fer de Camargue s'engage sans subvention ni garantie d'intérêts mais qu'elle a obtenu l'exonération des droits de stationnement et de circulation ainsi que de toutes redevances pour la pose des rails sur les voies publiques compte tenu de la dépense considérable que ce projet exigeait.

Mais cette première phase du projet allait se refermer brutalement car, à la date de parution du décret, le projet arlésien bute sur les bouleversements de l'histoire du monde : la guerre durait déjà depuis deux mois et demi et le lieu même de la signature du décret, Bordeaux, marque la catastrophe qui s'abat sur le pays. Paris avait été bombardé le 29 août, les Allemands se retrouveraient bientôt aux portes de la capitale et dès le 2 septembre le gouvernement s'éloignait pour plus de trois mois afin de « veiller au salut national ». La clause de ce décret qui prévoyait sa nullité si les expropriations nécessaires n'étaient pas accomplies dans un délai de trois ans se retrouvait sans objet...

L'immédiat après-guerre n'était guère favorable aux investissements de ce type et le sujet réapparaît en 1924, la prospérité revenant et la santé économique de la Compagnie se consolidant. Mais il y avait maintenant des raisons supplémentaires : la ville avait demandé le label de station touristique depuis deux ans et on rêvait d'un hôtel de grande catégorie, qui sera inauguré en 1928 (le « Jules César »), un an avant l'obtention du fameux label. En tout cas, le 31 août 1924 (c'est aussi l'année où le monument aux morts est érigé), le conseil municipal réaffirme son accord à l'extension dans la ville d'une ligne de chemin de fer. En conséquence, il convenait d'adapter la zone où serait implanté le terminus, à deux pas du kiosque à musique qui se trouvait alors quelques mètres devant sa position actuelle<sup>3</sup>. De la rue au boulevard des Lices, il y avait là suffisamment de largeur pour conserver une promenade et implanter deux voies de part et d'autre d'un édifice servant de gare.

Cela passait par la déviation de l'ouverture du boulevard Émile Zola (aussi nommé chemin n° 35, dit des « Haras ») sur le boulevard des Lices. Comme on peut le constater sur le plan joint, cette voie (à droite sur le dessin) se trouvait à peu près sur l'emprise actuelle des deux chaussées qui débouchent devant la façade de l'ancienne école Émile Loubet. Cette partie de boulevard serait donc déplacée pour se retrouver à quelques pas le long de l'ancien couvent des Carmélites, ancien hôpital de la Charité, devenus hôtel Jules César (les étoiles de classement n'étaient pas encore

---

3. Le kiosque à musique fut mis en place en 1902 sur les plans de l'architecte Adolphe Logerot.

inventées, elles le seront en 1937). Installée derrière le terminus, elle déboucherait dans le prolongement de la rue que l'on appelait encore « de l'Hôtel de Ville » (actuellement Jean Jaurès). Une chaussée de six mètres entre trottoirs serait établie, en légère pente compte tenu de la dénivellation que l'on connaît à cet endroit. Ces travaux préparatoires coûtaient à la ville 90 000 francs (environ 77 000 euros en valeur absolue), l'installation des rails, des caténaires et la construction du terminus incombant bien sûr à la compagnie de Camargue.

Le déplacement de cette chaussée s'imposait aussi pour éviter que les trains ne croisent ce tronçon de rue. À ce moment le quartier de Chabourlet, celui des anciens Haras (lesquels abritaient la Bourse du Travail, une école et de nombreux autres services) et la rue Parmentier prenaient de l'importance : il s'agissait de zones pavillonnaires où de nombreuses maisons se construisaient et où des ateliers et des commerces s'étaient implantés, notamment deux huileries et un garage. La modernité s'était encore affirmée avec l'installation dans ce secteur du cinéma « le Fémina » depuis 1912, et le projet de construction d'une école des métiers de garçons existait déjà (les travaux commenceront en 1927 pour devenir le lycée Pasquet). Il s'agissait donc d'une zone où s'imposait la libre circulation des piétons comme des véhicules.

La perspective de voir passer des trains dans la ville rencontre un moment historique plutôt euphorique<sup>4</sup>, au point que le conseil municipal de mai 1925 trouve le projet insuffisant et souhaite le prolongement des futures voies jusqu'à la gare PLM<sup>5</sup>, actuelle gare SNCF, le long du boulevard des Alyscamps (aujourd'hui Émile Combes) dans la mesure où certains voyageurs souhaitaient pouvoir rejoindre directement cette dernière gare, et donc les grandes lignes ; les Lices ne correspondraient plus qu'à un simple arrêt.

Cette éventualité reste sans écho mais le regard positif est encore de mise en 1929 puisque les édiles, réunis le 27 octobre, approuvent le devis initial, demandent au Conseil général une subvention des deux tiers et affirment qu'il faut prévoir la réalisation de « notre projet » : l'électrification des lignes camarguaises était en cours (celle des lignes vers le Gard était réalisée depuis 1920), la pose des fils allait commencer dans la ville et il fallait en conséquence prévoir les travaux sur les Lices.

C'était pourtant le début de la fin. Il se trouve qu'en 1929, la Compagnie de Camargue renoue avec une période de difficultés et doit faire face à une baisse du trafic voyageurs et du transport du sel. Mais,

---

4. Une capacité financière accrue permettant maints investissements a valu à Joseph Fulcran Morizot, maire de 1919 à 1932, le surnom de « maire constructeur ».

5. Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

nouveauté, une forte opposition citoyenne s'était développée contre le projet et le conseil du 6 mars 1932 évoque une « pétition formidable ». Les lignes camarguaises bénéficieraient de l'électricité un mois plus tard, à la mi-avril, il était urgent de se décider pour le tronçon urbain : le même conseil souhaite que « par une protestation ferme », ce projet soit définitivement écarté.

Les objections qui n'étaient pas apparues auparavant s'imposent maintenant avec force. On voit dans le passage des trains, même brièvement, une gêne « considérable » pour la circulation, surtout sur les trois points où se concentre cette circulation, et qui constituent l'essentiel de l'itinéraire – le pont de Trinquette, la place Antonelle, le boulevard Gambetta (dont le percement n'avait été décidé qu'en 1883) –, où viendrait s'ajouter le trafic issu du port et de la gare de marchandises située, elle, sur les quais (gare maritime) de la rive droite. Le projet semble aussi anachronique au nom de la modernité : avec cette réalisation Arles irait au rebours d'un mouvement général de suppression des tramways qui commençait. On objecte encore que la ville ne possède qu'une esplanade, centre des marchés, des foires, et qu'elle ne saurait donc être réduite, y compris du point de vue esthétique dans la mesure où elle lui « donne un cachet tout particulier ». D'autant qu'il faudrait abattre des arbres et même le kiosque à musique. Bref, sans que cela soit dit, il fallait sans doute tenir compte de la pétition, d'autant qu'à ce moment les conséquences de la crise financière de 1929 commençaient à se faire sentir durement. De sorte que ce 6 mars 1932 le projet d'une voie électrique jusqu'aux Lices était définitivement écarté.

\*

L'idée d'une ligne reliant la gare de Camargue à la gare du PLM, devenue SNCF depuis janvier 1938, n'était pas abandonnée car un entrepreneur arlésien, M. Mouret, l'exploitait encore pendant la guerre<sup>6</sup>. En 1942, l'Intendant des affaires économiques de la préfecture, sur avis du Comité régional des prix, l'autorise à ajuster ses tarifs<sup>7</sup>. Il en coûtait alors 2 francs pour s'arrêter place Antonelle, après 800 mètres de parcours ; jusqu'à la halte des Lices il fallait déboursier 2 francs 50 ; on ajoutait 50 centimes pour un arrêt devant Portagnel et l'on réglait 4 francs pour mettre pied à terre devant la gare, après un itinéraire de 2 800 mètres. Mais l'horizon s'ouvrait avec les rails des grandes lignes...

**Christophe GONZALEZ**

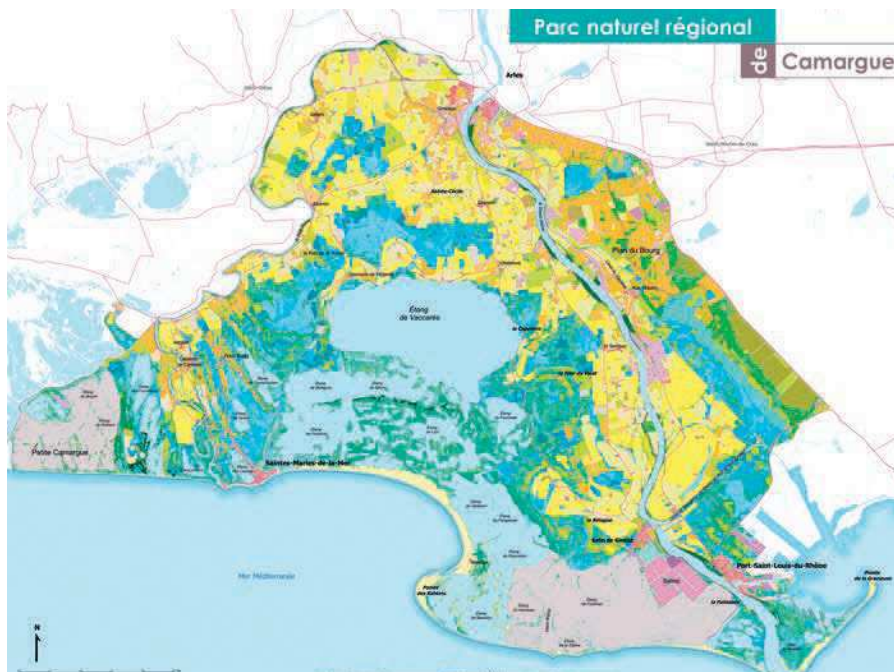
---

6. Mais il ne s'agissait pas d'une ligne sur rails. Le véhicule était-il à traction animale ou motorisée ? La contribution d'un lecteur serait la bienvenue !

7. Archives départementales des Bdr, 96 W 4.

# LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

*Nous terminons la présentation de l'équipe du Parc de Camargue initiée dans le dernier bulletin (n° 182 de juin 2020).*



Occupation du sol en 2016 sur le territoire du Parc naturel régional de Camargue.

(© PNRC Philippe Isenmann)



**LAETICIA POULET,  
CHARGÉE D'ÉTUDES FAUNE, FLORE, HABITATS**

**Mon métier : une vocation**



© PNRG

Je me suis toujours sentie bien au contact de la nature. Cela ne date pas d'hier. Les balades familiales en montagne ont été le terrain de mes premières découvertes. Des découvertes qui m'ont amenée à me poser toujours d'autres questions et à arpenter d'autres chemins. À la sortie de mes études dans une filière « Diagnostic et gestion des systèmes écologiques », j'ai eu la chance de pouvoir travailler dans un domaine qui me passionnait depuis toujours.

Cela fait maintenant 15 ans que je travaille au service de la gestion des espaces naturels. Un parcours qui m'a conduit des hautes montagnes des Alpes au mythique delta camarguais. Des milieux qui s'opposent pense-t-on tout d'abord, mais qui se complètent et se ressemblent même sur certains points.

Unique delta français de cette ampleur, la Camargue est un haut lieu d'histoire naturelle et anthropique. Le quotidien sur les espaces naturels gérés par le Parc naturel régional de Camargue est varié tout comme mon métier de gestionnaire. Il est important d'étudier les milieux pour mieux les connaître et mieux les gérer. Les échanges avec les usagers nous permettent également de construire nos plans de gestion qui sont de véritables tableaux de bord au quotidien.





© PNRIC

## Création d'une station de baguage

En 2018 j'ai eu la chance de piloter un projet innovant sur le territoire camarguais : la création d'une station de baguage, sur le Domaine de Rousty.

Une station de baguage est un outil combinant l'étude scientifique et la sensibilisation, deux approches indissociables et complémentaires. La technique de baguage permet d'obtenir des informations sur l'avifaune qu'il paraît difficile de recueillir par d'autres méthodes : inventaires d'espèces discrètes, évolution-étude du comportement ou dynamique de population, étude de la phénologie de migration des oiseaux en halte migratoire, etc... Les données recueillies s'intègrent à la réflexion sur la gestion du patrimoine naturel à l'échelle du site mais aussi au-delà (nationale et internationale).



© PNRIC

Les habitats concernés (roselières, marais, ripisylves etc.), inscrits sur la liste RAMSAR, sont de réels réservoirs de biodiversité. Ce sont des lieux de reproduction, d'abri et de nourrissage nécessaires au cycle de vie de nombreuses espèces patrimoniales. Les données avifaunistiques recueillies permettront d'orienter sur le long terme les mesures de gestion afin d'accompagner au mieux la préservation de cette zone humide d'importance internationale.



© PNRG Julien Faure

## PHILIPPE ISENMANN MERCIER, GÉOMATICIEN CARTOGAPHE

### Des cartes oui... mais numériques

En débutant ma formation universitaire en géographie, jamais je n'aurais pensé que j'allais être le témoin et l'acteur d'une révolution sans précédent : celle de l'information géographique.

En effet, depuis des siècles, les cartes, sous leurs différents formats, étaient soit pliées, comme les cartes routières (et déchirées à l'emplacement des plis...), soit conservées précieusement à plat dans les tiroirs de meubles spécialisés de grandes administrations publiques ou étatiques.

En se libérant du papier, la carte est sortie des tiroirs ! Ainsi, après une maîtrise en géographie physique et naturaliste, l'obtention de mon DESS en aménagement rural et développement local allait enfin me permettre d'être sur le champ de bataille !



© PNRG Régine Gal



## L'information géographique

Grâce à Internet (web 2.0), l'information géographique est aujourd'hui accessible à tous et à n'importe quel moment via tous les écrans possibles et imaginables. Le Système d'information territoriale (S.I.T) y trouve logiquement sa place.

Le Parc naturel régional de Camargue met aujourd'hui à la disposition de tous (habitants de la Camargue ou d'ailleurs, élus, institutionnels, gestionnaires d'espaces naturels, étudiants, agents du Parc...), en libre accès, une source d'informations géographiques multiples et variées à l'échelle locale et régionale. Via le portail cartographique du SIT (<http://geo.pnrpaca.org>), tout un chacun peut accéder à des outils de cartographie. On peut également effectuer des recherches sur de nombreuses thématiques, comme le patrimoine naturel et culturel, le paysage, le littoral, l'économie locale.

On peut encore consulter des données concernant le territoire camarguais, exporter des cartes, des synthèses ou des analyses spatiales.

Créé dans un objectif régional de mutualisation des moyens et des compétences, unique en France, le SIT s'inscrit complètement dans le projet du territoire camarguais et de sa charte de parc en permettant une large accessibilité des données, un partage des connaissances et un outil d'aide à la décision libre et gratuit.

Mon plus grand bonheur ? Pouvoir suivre l'évolution de l'occupation du sol du territoire camarguais (avec une précision qui est celle de la parcelle !) et pérenniser un suivi organisé tous les cinq ans (initié en 1991, en découvrant une vieille carte papier des années 1940...).



**MARJORIE MERCIER,  
ACCUEIL-SECRETARIAT  
CHARGÉE DE DIFFUSION DE L'INFORMATION  
ASSISTANTE DE DIRECTION EN CHARGE DES INSTANCES**

**Uno fiho de la Crau en Camargo !**

En toute modestie, sans doute y a-t-il un petit quelque chose de l'héroïne de Frédéric Mistral en moi.

Non seulement mon deuxième prénom est Mireille, mon nom – à une lettre près – est le même que celui qui a façonné la statue centenaire de Mireille des Saintes-Maries-de-la-Mer, mais je porte aussi le costume d'Arles depuis l'âge de 11 ans.

Dernière similitude, depuis 13 années maintenant, j'effectue les trajets quotidiens de ma Crau vers la Camargue pour me rendre sur mon lieu de travail, au Mas du Pont de Rousty. Ceci étant dit, je tiens à vous rassurer sur ce dernier point, la raison pour laquelle je me déplace en Camargue et nos moyens de transport actuels me permettent de survivre à chaque voyage contrairement à la pauvre Mireille de l'œuvre mistralienne !



© *Éric Blanc.*





© PNRC Régine Gal.

### **Un poste « partagé »**

Après une courte période de stage en 2002 pour mes études de secrétariat, j'intègre, en tant que benjamine, l'équipe du Parc naturel régional de Camargue en 2007.

Dans un premier temps, un contrat d'accompagnement dans l'emploi m'est proposé. Puis, à la suite de ces deux premières années, je suis intégrée à la fonction publique territoriale à la fois comme assistante des événementiels, relations publiques, communication (à 60 %) et le reste du temps, à l'accueil-secrétariat.

En 2006, pour la partie communication, je suis détachée sur la mission « diffusion de l'information ». La prise en main du site internet, des réseaux sociaux, de la documentation et de la diffusion des documents de communication du Parc, du Musée et du Domaine de la Palissade constituent la suite logique de ma carrière.

Polyvalente et toujours prête à relever les défis que l'on me lance, j'assure le secrétariat de direction et la gestion des instances en intérim depuis le déconfinement. Discrétion et organisation sont encore plus valables que sur mes précédentes missions.

Lorsque je me retourne, que de chemin parcouru, toujours dans l'intérêt de la Camargue. En lien avec ses habitants, socio-professionnels et partenaires, j'ai toujours été animée et passionnée par ce territoire et espère l'être encore longtemps. À bèn lèu !





Claude et Jean-Marie Magnan en compagnie de Lucien Clergue  
(ci-dessus) et de Jean Cocteau (ci-dessous).  
*(Collection particulière.)*



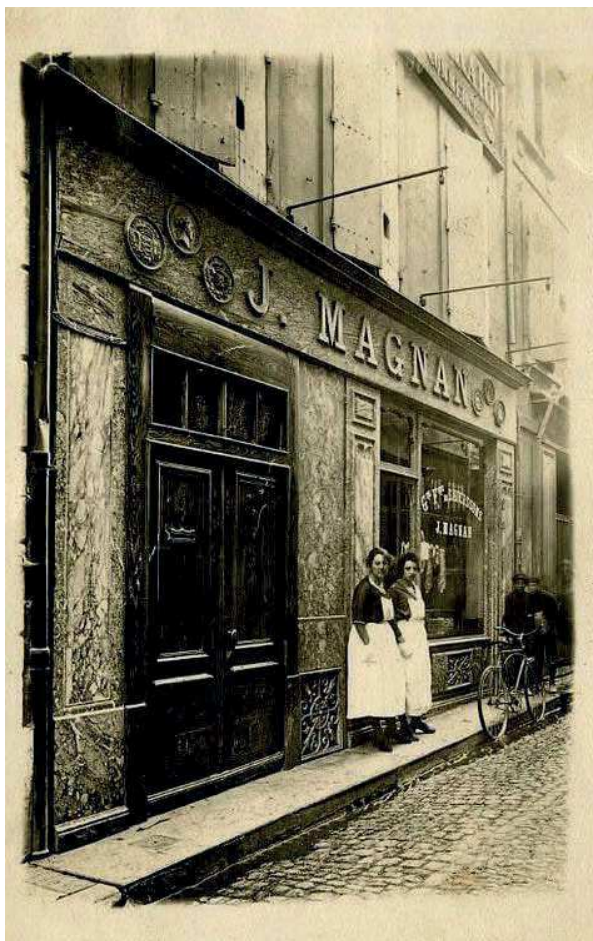
## JEAN-MARIE MAGNAN 1929-2020

Avec le décès de Jean-Marie Magnan, survenu le 20 juillet dernier dans sa quatre-vingt-onzième année, c'est une page de la vie culturelle et littéraire d'Arles qui se tourne. Une génération qui s'en va... Jean-Marie Magnan est né le 4 décembre 1929 à Arles, rue des Porcelet. Son père y tenait une importante charcuterie, là où se trouve aujourd'hui le restaurant *Le Gibolin*. Sa mère, Clotilde Trouche, était la fille d'un photographe amateur non dénué de talent. Par sa famille maternelle, J.-M. Magnan est le petit neveu du député de la II<sup>e</sup> République Alphonse Baudin, qui s'était fait tuer en 1851 sur une barricade lors du coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte en criant « *Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs* ». Le souvenir de cet oncle mythique était très présent dans l'imaginaire de Magnan.

Ses parents ayant divorcé alors qu'il était très jeune, J.M. Magnan a toujours été très proche de sa mère, « Clo ». Une femme cultivée, libre et indépendante, décédée alors qu'elle allait fêter son centenaire... Elle s'était remariée avec le propriétaire Jean-Pierre Barraquand ; J.M. Magnan avait ainsi trois demi-frères : les jumeaux Jacques et Michel, aujourd'hui disparus, et leur aîné, l'éleveur de taureau et de chevaux Jean-Louis Barraquand.

Après avoir commencé des études d'histoire, Jean-Marie Magnan s'est très tôt consacré à la littérature, tout en se passionnant pour la peinture et la tauromachie. Il avait été initié à la corrida par son oncle Claudius Venture qu'il considérait comme son grand-père, et qui était un ami du torero arlésien Pouly II Brésilion, le père de l'ancien maire d'Arles et directeur des arènes Pierre Pouly. Dans une ville de province isolée du point de vue artistique et culturel comme était alors Arles, Magnan s'enthousiasma par ailleurs très jeune pour les œuvres de peintres et écrivains tels que Jean Cocteau et Pablo Picasso, qui meublèrent l'imaginaire du jeune homme qu'il était alors.

Dans les années 1950, Magnan se lie avec Lucien Clergue, son cadet de quelques années. Il le conseille dans son travail de photographe, au point que ce dernier l'appelle « sa conscience ». Clergue s'étant rapproché de Picasso qui accepta de lui servir d'intermédiaire dans les milieux artistiques, ce dernier se proposa de le recommander à l'un de ses amis parisiens. Clergue choisit ainsi Jean Cocteau, dont il avait entendu parler par Magnan. En 1956, après bien des réticences, ce dernier, très timide, accepte de rencontrer Cocteau seul à seul dans un salon de l'Hôtel du Cheval Blanc de Nîmes pour la feria de Pentecôte. Et à la sortie de cet entretien, le poète lui déclare : « *Je crois que vous connaissez mon œuvre mieux que moi !...* » La même année, il épousait Claude, avec laquelle il forma désormais un couple fusionnel.



La maison natale de Jean-Marie Magnan,  
rue des Porcelet, où son père tenait une charcuterie  
(aujourd'hui restaurant *Le Gibolin*).  
(Collection particulière.)

À la fin de 1956, Jean Cocteau demande à J.-M. Magnan de mettre en forme des notes éparses prises lors d'une corrida à laquelle il avait assisté à Séville. Le texte ainsi revu sera publié en 1957 chez Grasset, sous le titre de *La Corrida du 1<sup>er</sup> mai*. La même année, Cocteau préface et illustre *La Nuit d'Arles*, premier texte publié par Jean-Marie Magnan qui est édité par Pierre Seghers à la demande du poète. S'en suivra une profonde amitié ne s'interrompant que par la mort de Cocteau. Magnan l'a toujours considéré comme une sorte de père spirituel. Le poète a dit de son ami qu'il « *est un œil pur qui traverse les siècles et plonge dans les secrets minoens du labyrinthe* ». La riche correspondance entre les deux hommes, publiée à plusieurs reprises, est aujourd'hui conservée dans les collections du Musée Réattu. Quelque temps avant son décès, Cocteau acceptera d'illustrer un texte tauromachique de J.-M Magnan, lui laissant même les droits entiers d'auteur sur ces œuvres. Elles seront publiées après la mort du poète sous forme de 32 lithographies dans le livre d'artiste *Taureaux, pour Pedres, Curro Romero, El Cordobes* (Paris : Trinckvel, 1965).

Dans sa ville natale, et en compagnie de Lucien Clergue, Jean-Marie Magnan fréquente Picasso ou Michel Tournier alors inconnu, mais aussi des personnalités locales telles que son ancien condisciple du lycée d'Arles Jean-Maurice Rouquette, l'amateur de jazz Francis Héritier (futur président du Comité des Fêtes), ainsi que les peintres Jacques Hauer et André Marchand.

À partir de 1968, les Magnan s'installent à Paris car Jean-Marie veut s'éloigner d'Arles pour écrire. Ils y fréquentent ou rencontrent les milieux intellectuels de la capitale (Clara Malraux, Raymond Moretti, Michel Tournier, Eugène Ionesco, Jean Marais, Jean Cau, Claude Nougaro, Patrick Modiano, Angelo Rinaldi, le romancier et écrivain d'origine avignonnaise Yves Berger, etc...). Ils achètent un petit appartement dans le Quartier Latin, rue des Écoles, où Jean-Marie travaille, et où Claude reçoit leurs nombreux amis au cours de mémorables « dînettes ». J.-M. Magnan entretient une correspondance avec André Malraux et, plus tard, François Nourissier et Edmonde Charles-Roux tous deux présidents de l'Académie Goncourt. Les Magnan reviendront progressivement vivre à Arles après 1989 lorsque Claude, jusque-là employée de banque dans la capitale, sera à la retraite. Après avoir séjourné dans l'appartement qu'y possédait Michel Tournier rue de la Bastille, le couple achète une maison impasse des Chèvres en 1994 où il s'installe peu à peu de manière définitive.

Tout au long de sa vie, J.-M. Magnan élabore une œuvre qui peut se diviser en trois parties :

- L'œuvre littéraire et romanesque, publiée chez Robert Laffont

(*Deux fois dans le même fleuve*, 1971 ; *À en mourir*, 1973 ; *Le Grand chez-nous*, 1975), aux Éditions Plume (*Le Diseur de riens*, 1992), Grasset (*Maison Mère*, 1996) et aux Éditions du Rocher (*Les Revenants de midi*, 2004). On y retrouve tout ce qui constitue son imaginaire : l'Arles de la Libération, le Paris de 1968, l'Espagne...

- L'exégèse des auteurs et amis chers à son cœur : Jean Cocteau, Lucien Clergue, Michel Tournier, Pablo Picasso, Jean Genet. À titre d'exemple significatif, il a été un collaborateur régulier des *Cahiers Jean Cocteau*, des *Lettres Nouvelles*, revue littéraire française, fondée en 1953 par Maurice Nadeau et Maurice Sallet, ainsi que de la fameuse revue marseillaise des *Cahiers du Sud*, devenue par la suite *Suds*.

- L'œuvre liée à la corrida, qui en fait l'un des spécialistes les plus respectés en la matière, tant en France qu'en Espagne. On citera les ouvrages les plus connus : *Le Temple tauromachique*, Seghers, 1968 ; *Le quart d'heure du taureau*, Éd. Du Chêne, 1976 ; *Corrida spectacle corrida passion* chez Robert Lafont, 1978 ; *Le Roman de la corrida* chez Actes Sud, 1999 ; *Contes des mille et une faenas* aux éditions du Rocher, 2005 ; *Dessine-moi un taureau* chez Actes Sud, 2012.

Il nourrit cette profonde connaissance de la tauromachie par de nombreux voyages en Espagne, où il se lie d'amitié à des toreros tels que Pedres, El Cordobés ou Curro Romero. Son dernier voyage outre Pyrénées l'a été à l'invitation du Cordobés en octobre 2002, à Cordoue, pour le « sacre » du maestro comme « Cinquième Calife »... À la fin de sa vie, Magnan encourage la carrière de son compatriote Juan Bautista, étant aussi particulièrement sensible à la tauromachie de Sébastien Castilla... Toute sa vie, il a collaboré à de nombreuses revues taurines, de *Toros* dès les années 1950, à *Tauronotes* ou *Planète corrida*, dernièrement.

Jusqu'au bout, Jean-Marie Magnan a nourri son œuvre par de nombreux articles sur la littérature et la tauromachie, peaufinant il y a encore peu de temps un ultime roman, à fort caractère autobiographique, pour l'instant resté en état de manuscrit...

Membre du Comité de parrainage des Amis du Vieil Arles depuis la création de l'association, où il avait été admis sur proposition de son ancien condisciple René Garagnon, Jean-Marie Magnan a collaboré à notre bulletin dans lequel il publia plusieurs articles.

L'écrivain repose désormais dans le cimetière d'Arles Ville, à quelques pas d'Émile Fassin et d'autres Arlésiens fameux. Les Amis du Vieil Arles renouvellent à Claude, son épouse, l'expression de leurs condoléances attristées.

**Remi VENTURE**





Supplément au n° 183 du bulletin des A.V.A.

## *Entre Nous*

---

« Quelle époque ! » disaient nos grands-parents avec l'arrivée en force de la technologie ! Aujourd'hui l'expression reste d'actualité mais pas pour la même raison ! La période anxiogène que nous vivons tous, entretenue par les médias au cas où l'oubli nous guetterait, et dont on peut se demander le pourquoi ?... mais communication oblige et l'on doit faire avec ! Il n'empêche que cette période de contraintes sanitaires est éprouvante par son manque de visibilité pour l'avenir, au point de nous faire oublier nos objectifs originels : les AVA doivent pouvoir se recentrer sur le passé, matérialisé par notre patrimoine. Dès lors il n'est pas facile de construire un programme de partage avec nos adhérents et de transmission vers la jeunesse, alors que chaque manifestation s'annule au dernier moment sans possibilité de la reporter « en des temps meilleurs » ! Covid est là pour « quelque temps », et dans une démarche de positive attitude nous devons faire avec ! Dont acte !

**Le Grand Mas.** Au moment même de la parution de notre dernier bulletin, une belle nouvelle nous est parvenue par un coup de téléphone en provenance d'Allemagne. Christophe GONZALEZ, avec la justesse habituelle de sa prose, nous a conté l'histoire et les contrariétés du Grand Mas de Saint-Étienne-du-Grès, si cher à Frédéric Mistral. Sur les conseils avisés de Dominique SÉRÉNA-ALLIER, les AVA, sollicités par la famille propriétaire, avaient très volontiers accepté, en début d'année, d'apporter leur contribution afin de sortir ce dossier de l'impasse administrative dans laquelle l'avaient engagé des intérêts collectifs divergents. C'est ainsi que la propriétaire nous a annoncé la signature par le préfet de l'arrêté de classement du jardin et du parc Belle Époque, dont elle venait de recevoir la signification ; dans son appel enthousiaste, elle nous a fait part de sa reconnaissance pour l'intervention déterminante des AVA, ce qui nous a particulièrement touchés, car, toute modestie mise à part, rares sont les cas où l'action des AVA est ainsi explicitement mise en exergue. Désormais partenaires, nous serons tenus au courant des projets que nous accompagnerons en fonction des besoins et de nos moyens. Forts d'une telle reconnaissance bien concrète, notre détermination vers le patrimoine arlésien en général en a été renforcée. De mémoire, et dans un

autre contexte, une telle et unique reconnaissance nous avait été accordée auparavant, grâce à l'appui amical et déterminé de Christian MOURISARD, alors adjoint délégué au patrimoine, lors de notre désignation pour siéger dans le comité local de gestion des biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

**Les Napoleons.** Nous insistons régulièrement, et aujourd'hui encore dans l'éditorial de ce bulletin, sur l'importance que nous accordons au partenariat pour l'encouragement qu'il donne à nos actions. C'est pourquoi, et malgré leur annulation sur Arles, les dernières Journées européennes du Patrimoine (JEP) dont le thème de l'année était « Patrimoine et éducation, apprendre pour la vie » nous ont donné l'occasion de concrétiser et fortifier un partenariat débutant. Nous avons évoqué lors de notre dernière AG, dont le contenu a été repris dans le bulletin de mars, les premiers contacts avec la communauté des « Napoleons » autour de leur projet de réanimation culturelle de l'école Portagnel. Malgré le confinement, nous avons poursuivi nos échanges enthousiasmants et malgré l'annulation de leur séminaire de juillet à Arles, nous avons pu construire ensemble un programme d'animation et de redécouverte de l'école Portagnel pour ces JEP. Michel BAUDAT a bien voulu s'atteler à la tâche et préparer une conférence afin de raconter l'histoire de ce lieu connu mais ignoré des Arlésiens. Malgré les circonstances vous découvrirez en primeur et en exclusivité dans ce bulletin, son travail de recherches, en attendant de faire plus ample connaissance dans un prochain numéro avec les Napoleons et leur projet de « Villa Médicis ». Dans la continuité des JEP annulées, à l'occasion d'une rencontre brève mais dense en présence des deux coprésidents, nous avons pu définir plus précisément les contours de notre partenariat, nous donnant principalement pour mission de recueillir la mémoire des lieux en fédérant les souvenirs des anciens. Quelle fierté pour nous, et là encore en toute modestie, que d'être leur partenaire aux côtés d'autres prestigieux, certains inscrits au CAC 40, et surtout membre reconnu de leur réseau, nous permettant ainsi d'envisager d'autres collaborations qui « donneront du poids » et des moyens nouveaux à nos actions. À nous la lourde tâche de donner du corps à nos projets.

**La Fondation du Patrimoine.** Autre bonne nouvelle du moment, toujours encourageante, concernant la bergerie de la Favouillane dont il est bon de rappeler qu'elle est le dernier vestige de l'architecture camarguaise à abside et couverture de roseau. Depuis longtemps les AVA ont été alertés par son délabrement et associés aux démarches de rénovation. Or, sélectionnée en septembre 2020 par la mission Stéphane Bern parmi des projets à soutenir et subventionner en France, la bergerie de la Favouillane, en « urgence absolue de sauvetage » pourrait peut-être échapper à la disparition. Sa valorisation pastorale et patrimoniale est mentionnée dans la fiche d'inventaire pour la reconnaissance des pratiques et savoir-faire de la

transhumance, inscrites à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en juin 2020, ainsi que dans le cadre d'une démarche internationale (Espagne, Albanie, Roumanie...) en cours visant une inscription à l'UNESCO pour décembre 2023 ou 2024, au titre du patrimoine de l'Humanité. Il est bon de rappeler à cette occasion les termes de notre partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Citons son délégué régional : « Pour ce qui est de notre partenariat, les choses sont simples. On ne demande qu'à travailler avec les AVA, et pouvoir discuter utilement avec des porteurs de projets de restauration pour les aider, dans la mesure de nos compétences. Si les AVA peuvent identifier des projets, approcher et connaître les intentions des propriétaires (communaux ou institutionnels, associatifs, privés), nous ne pouvons que lancer la mécanique et nous mettre en mouvement pour les aider. » Les termes sont clairs mais la mise en œuvre bien complexe ; par notre inventaire (non exhaustif) des biens et sites oubliés, ces derniers sont identifiés mais les propriétaires (et leurs héritiers), ignorant très souvent la batterie de concours disponibles et d'ouvertures pour rénover leur bien au lieu d'envisager la vente comme le recours ultime, sont réticents à s'engager.

**Musée taurin.** Notre administrateur Robert RÉGAL, qui préside l'AMTA (Association pour un musée taurin à Arles), et le bureau de l'association ont pu présenter au maire et aux élus concernés par la tauromachie, le résultat de leur travail préparatoire effectué depuis plus d'un an. Ils ont eu le plaisir de voir leur démarche reconnue et prise en compte par la nouvelle équipe municipale, laquelle avait inscrit dans son programme électoral la création d'un *Toro-Pôle*, dont la finalité va dans le même sens : donner à Arles un espace d'interprétation dédié à la culture tauromachique, en lien direct avec le passé pluri-centenaire de la présence du taureau sur l'ensemble de son territoire. Ces réunions de travail ont permis de créer un consensus fédérateur de l'énergie des aficionados arlésiens autour du projet de *Toro-Pôle* (appellation non définitive) qui sera installé aux Sonnaillers. Dernier élément du consensus (et non des moindres), le projet a reçu le soutien, y compris financier, du président de Région qui s'est exprimé publiquement lors de la Feria du Riz. L'élan étant donné de belle manière, l'AMTA, dont les AVA sont à l'origine de la création, va pouvoir poursuivre sa mission en toute quiétude vigilante.

**2021 : année du 50<sup>e</sup> anniversaire de la renaissance des AVA.** Nous avons déjà évoqué cette année importante qui reste pour nous quoiqu'il en soit une priorité dans le programme de nos activités. Elle devrait être pleine de rencontres et d'échanges, de conférences et de visites. Certaines comme notre sortie annuelle, annulée cette année, sont d'ores et déjà reportées en 2021 et c'est ainsi que nous nous rendrons en mai à Béziers au patrimoine si riche. Dans ce programme en préparation, nous évoquons aussi la possibilité de relancer les « Journées historiques d'Arles » dont la dernière édition date de 2011 sur « Les lieux de pouvoir à Arles depuis l'Antiquité » et qui pourraient s'inscrire dans une fréquence

à définir. Par ailleurs nous retenons volontiers l'idée murmurée par Christian MOURISARD de « jumeler » notre anniversaire à celui des 40 ans de l'inscription de nos huit monuments emblématiques au patrimoine mondial par l'UNESCO, dont nous savons que l'élue déléguée au Patrimoine prépare la célébration.

Un projet important nous tenait à cœur et compte tenu du contexte sanitaire, nous avons dû renoncer à l'organiser... pour 2021 mais, encouragés par le nombre des préinscrits, il reste présent dans nos objectifs à l'échéance de 2022. Notre envie de voyager est intacte, et cette croisière culturelle en Méditerranée sur le thème « *Les Arlésiens sur la trace des Phocéens* » reste d'actualité. Son programme est défini et l'équipe de Claude Sintès est toujours prête à embarquer avec nous. Malheureusement, et comme nous le redoutions, nous avons eu confirmation que l'activité des croisiéristes liée directement à celle des compagnies maritimes est fortement impactée par cette pandémie, et que tous tentent de réorganiser leurs programmes. Pour nous l'embarquement est donc « simplement » différé !

Parmi nos actions en cours, nous n'oublions pas l'opération de souscription pour la restauration du second tableau religieux peint par Antoine Raspal en 1774, en dépôt au Musée Réattu, pour laquelle beaucoup d'entre vous se sont déjà engagés, et nous préparons une « seconde vague » de mécénat qui nous permettra de réaliser notre objectif dans les meilleurs délais.

Une dernière actualité pour confirmer notre confiance en l'avenir : lors de sa prochaine réunion, notre conseil d'administration recevra un nouvel auditeur libre, Julien GONDAT, bien connu pour son engagement dans les festivals d'ARELATE et PEPLUM, et dont la candidature d'administrateur sera soumise à vos votes lors de notre AG 2021 (mi-mars).

Et tout cela, bien évidemment ne doit pas rester *Entre Nous* !

Vincent RAMON

### APPEL À CONTRIBUTION

Dans le cadre d'un projet de recherche documentaire, le service patrimoine de la ville de **Fontvieille** lance un appel à participation. Afin de documenter et valoriser l'histoire et le patrimoine de Fontvieille, il recherche **des photos anciennes, des cartes postales, des archives, des anecdotes ou encore des récits** se rapportant à l'histoire, la géographie, l'économie ou le patrimoine du village **avant les années 1950**.

Tous ces documents seront précieusement collectés, scannés si cela est possible, avant de vous être restitués.

Pour plus d'informations, contactez **Emmanuel NANCY** par courriel : **emnancy@gmail.com** ou au **06 75 23 88 62**.

Merci de vos contributions !

# SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

Fondée en 1903 - Reconstituée en 1971

## Présidents d'honneur

FRÉDÉRIC MISTRAL  
ÉMILE FASSIN  
PIERRE FASSIN  
ANDRÉ VAILHEN-REMACLE  
RENÉ VENTURE  
HENRI CÉRÉSOLA

## Anciens présidents

AUGUSTE VÉРАН 1901-1903  
AUGUSTE LIEUTAUD 1903-1923  
JEAN LANDRIOT 1971-1974  
RENÉ VENTURE 1974-1987  
THÉRÈSE GUIRAUD 1987-1990  
HENRI CÉRÉSOLA 1990-2011

## COMITÉ D'HONNEUR

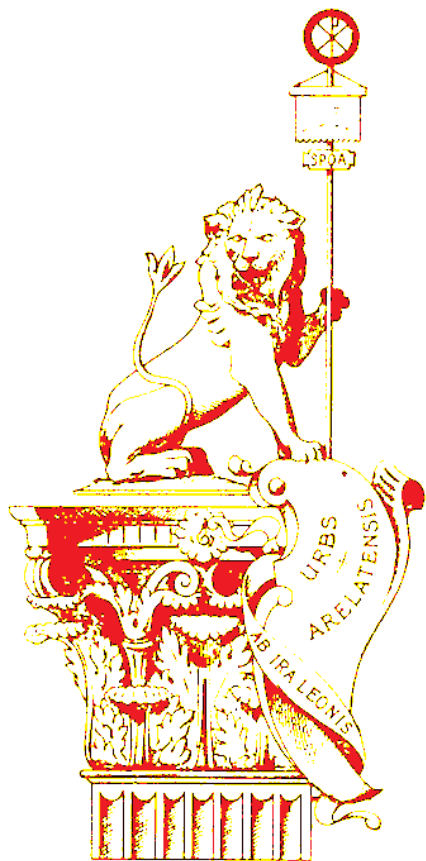
Guy BONNET - Louis BOREL - Jean-Paul CAPITANI  
Patrick de CAROLIS - Pierre DOUTRELEAU  
René GARAGNON - Jean-Claude GOLVIN  
Christian LACROIX - Henri LAURENT - Claude MAURON  
Roger MERLIN - Vera MICHALSKI-HOFFMANN  
Françoise NYSSSEN - Erik ORSENNA - La Reine d'Arles  
Michèle RICARD - Odyle RIO - Dominique SÉRÉNA-ALLIER  
Claude SINTÈS - Henri VEZOLLES

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président** : Vincent RAMON  
**Vice-présidents** : Remi VENTURE, Pierre VELLY  
**Secrétaire** : Annie DENIS  
**Trésorier** : Henri GUIBAUD  
**Trésorière adjointe** : Françoise PONSDÉSSERRE

A. ARNOULT, M. BAUDAT, M.J. BOUCHE,  
A. BROCHUT, J.F. CHAUVET,  
G. FRUSTIÉ, J.P. GILLES, Ch. GONZALEZ,  
P. MILHAU, Ch. PAUL, J. PITON, R. RÉGAL.





Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 2020  
Directeur de la publication : V. RAMON  
ISSN 0988 - 9531

Création - Impression  
CDI Imprimerie - Valence

